
**ETUDE D'IMPACT DES TRANSFERTS MONETAIRES DANS LES
PROVINCES DU LOGONE ORIENTAL ET DU OUADDAI
(TCHAD)**



Janvier 2023

Cette étude est rendue possible grâce au financement de l'Union européenne. Les avis émis dans ce rapport n'engagent aucunement l'UE ni sa Délégation au Tchad. Ils relèvent de la seule responsabilité de l'auteur (BUCOFORE).

Sommaire

SOMMAIRE	II
0. INTRODUCTION	1
0.1. CONTEXTE DE L'ETUDE	1
0.2. OBJECTIFS	2
0.3. METHODOLOGIE	2
1. SUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES BENEFICIAIRES PAR LES TRANSFERTS MONETAIRES	4
1.1. PRESENTATION DES SITES D'ENQUETE ET DE LA POPULATION DE L'ETUDE	4
1.2. UTILISATION DES TRANSFERTS D'ARGENT ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES BENEFICIAIRES	8
1.3. L'INCIDENCE DES TRANSFERTS MONETAIRES SUR L'INCLUSION SOCIO-ECONOMIQUE DES BENEFICIAIRES	12
2. LES EFFETS DES TRANSFERTS MONETAIRES SUR LES CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES DE VIE DES COMMUNAUTES LOCALES	28
2.1. L'INCIDENCE DES TRANSFERTS MONETAIRES SUR L'ECONOMIE LOCALE	28
2.2. LES TRANSFERTS MONETAIRES COMME OPPORTUNITE DE SORTIR DU STATUT DE MARGINALISE	32
2.3. LES RETOMBES DES TRANSFERTS MONETAIRES SUR LA COHESION SOCIALE	37
3. APPRECIATIONS DU FONCTIONNEMENT DES TRANSFERTS D'ARGENT ET SUGGESTIONS	43
3.1. APPRECIATIONS DU FONCTIONNEMENT DES TRANSFERTS MONETAIRES	43
3.2. SUGGESTIONS A L'AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES TRANSFERTS MONETAIRES	46
CONCLUSION	48
BIBLIOGRAPHIE	52
ANNEXE : SUITE DE L'APPROCHE METHODOLOGIQUE	53

Table de graphiques

Graphique n° 1 : Statut des ménages enquêtés	6
Graphique n° 2 : Sexe des chefs des ménages enquêtés.....	6
Graphique n° 3 : Tranches d'âge des enquêtés	6
Graphique 4 : Nombre d'enfants par ménages enquêtés	7
Graphique 5: Travail salarié hors ménage/activités génératrices de revenus	7
Graphique 6: Répartition des bénéficiaires selon le modèle de TM.....	9
Graphique 7 : Comparaison de l'usages des TM par provinces en 2022.....	9
Graphique 8 : Usage des récoltes.....	11
Graphique 9 : Répartition des informateurs selon la couverture des besoins par l'argent des TM	13
Graphique 10 : Couverture des besoins par les bénéficiaires des TM de type conditionnel.....	14
Graphique 11 : couverture des besoins par les bénéficiaires des TM de type inconditionnel	14
Graphique 12 : Bénéficiaires des TM recevant uniquement le cash selon la couverture des besoins par l'argent	15
Graphique 13 : Bénéficiaires des TM recevant le cash et un paquet d'activités selon la couverture des besoins par l'argent.....	15
Graphique 14 : Principales sources de capital de démarrage dans la province du Logone Oriental.....	23
Graphique 15: Principales sources de capital de démarrage dans la province du Ouaddaï	23
Graphique 16 : Fréquence des conflits au cours du dernier trimestre	40
Graphique 17 : Répartition des informateurs selon l'exposition aux risques	44
Graphique 18 : Répartition des informateurs selon le montant d'argent reçu la dernière fois	44
Graphique 19 : Répartition des informateurs selon leur information au moment de la distribution des TM.....	46
Graphique 20 : Répartition des informateurs selon l'appréciation du processus de distribution	46
Graphique 21: Comparaison dans le temps des effets des transferts monétaires dans le Logone Oriental et du Ouaddaï.....	49
Graphique 22: Possession des biens de production chez les femmes	50

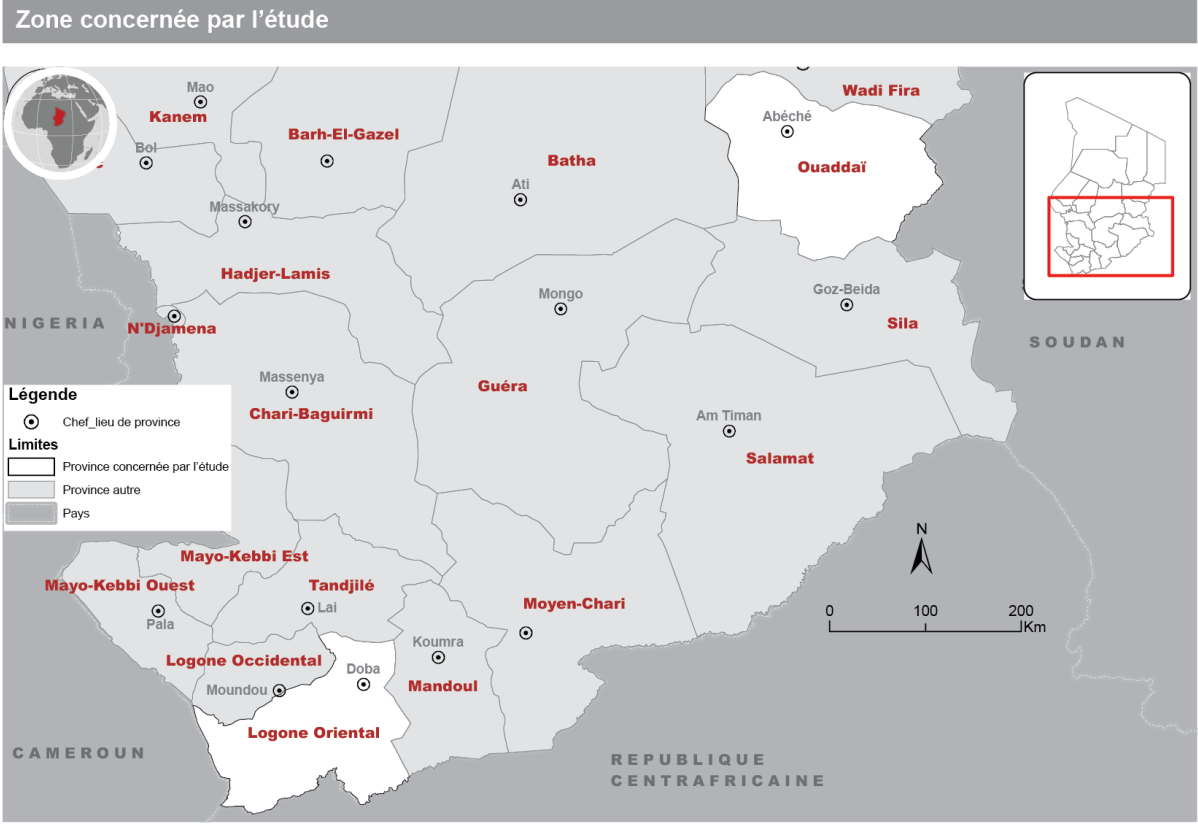
Table de tableaux

Tableau 1 : Effectifs des bénéficiaires et de non-bénéficiaires	7
Tableau 2: Répartition selon les postes de dépenses des TM entre 2021 - 2022.....	12
Tableau 3: Comparaison d'accès à l'éducation	16
Tableau 4 : Comparaison d'accès aux services de santé	18
Tableau 5 : Analyse comparée de l'accès à l'éducation des bénéficiaires et des non-bénéficiaires	19
Tableau 6 : Répartition des ménages des informateurs selon les raisons de non inscription des enfants à l'école	20
Tableau 7 : Répartition des ménages des informateurs selon l'accès aux soins sanitaires	21
Tableau 8: : Répartition des ménages des informateurs selon les raisons du non-accès aux soins sanitaires.....	23
Tableau 9: Usages des TM.....	28
Tableau 10: Contrôle des ressources chez les bénéficiaires selon l'appartenance sexuelle entre 2021 et 2022	32
Tableau 11: Comparaison entre les bénéficiaires du Cash uniquement et ceux du cash + paquet d'activités	36
Tableau 12: Sollicitation financières chez les bénéficiaires.....	38
Tableau 13: Résumé des indicateurs entre 2021 et 2022.....	49
Tableau 14 : Récapitulatif de l'enquête	53
Tableau 15: Récapitulatif des entretiens réalisés	53

Définition de sigles

AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
BET	Borkou Ennedi Tibesti
CE	Cours Élémentaire
CM	Cours Moyen
CP	Cours Préparatoire
CS	Centre de Santé
DIH	Droit International Humanitaire
DIZA	Développement Inclusif des Zones d'Accueil
ECOSIT-4	Enquête sur les Conditions de vie des ménages et la Pauvreté au Tchad-4
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FLM	Fédération Luthérienne Mondiale
HCR	Haut-Commissariat aux Réfugiés
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
HRP	Humanitarian Response plan / Plan de Réponse Humanitaire
INSEED	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
OUA - UA	Organisation de l'Unité Africaine - Union Africaine
PARCA	Projet d'Appui au Réfugiés et Communautés d'Accueil
PDI	Personnes Déplacées Internes
RCA	République Centrafricaine
RCS	Responsable de Centre de Santé
RGE	Recensement Général des Entreprises
RGPH-2	Recensement Général de la Population et de l'Habitat-2
RMAT	Rayon Moyen d'Action Théorique
TM	Transfert Monétaire
UNOCHA	Bureau de Coordination des Actions Humanitaire
XAF	Franc de la Coopération Francophone d'Afrique

Carte 1 : Carte de localisation des Départements concernés par l'étude dans les provinces du Logone Oriental et du Ouaddaï



Résumé exécutif

Introduction

Pays d'accueil des migrants forcés venant de plusieurs zones limitrophes depuis 2003, le Tchad fait face à des difficultés à assurer l'assistance humanitaire classique à ces personnes de manière durable. Ces difficultés s'accroissent quand l'afflux des migrants ne baisse pas considérablement dans un contexte de diminution rapide des financements des bailleurs et de pauvreté généralisée.

Pour faire face à ces difficultés, l'une des formes de solution développées par le pays et ses partenaires est d'appuyer les personnes en situation de migration forcée ainsi que leurs communautés hôtes avec des transferts monétaires (TM). Ce type d'appui est envisagé dans l'optique d'accroître le pouvoir d'achat des bénéficiaires et, comme effet escompté, de booster leurs capacités de résilience. Plusieurs initiatives sont ainsi mises en œuvre dans ce sens dont le programme de Développement Inclusif des Zones d'Accueil (DIZA) et le Programme d'Appui aux Réfugiés et Communautés d'Accueil (PARCA). Ces deux programmes sont mis en œuvre dans plusieurs provinces du Tchad dont notamment le Logone et le Ouaddaï, deux provinces retenues pour cette étude.

La présente étude vise donc à analyser l'impact de ces transferts monétaires sur les plans économiques et social dans ces deux provinces. C'est une étude mixte avec le recours à l'approche qualitative (109 entretiens dont 89 individuels et 20 focus group) et l'approche quantitative à travers un questionnaire administré à plus de 1 800 personnes.

Sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires par les transferts monétaires

Le Logone Oriental est frontalier avec la RCA et accueille depuis 2003 des réfugiés et retournés. Ces migrations forcées ont contribué à augmenter la population de cette province qui est la plus nombreuse du Tchad, après celle de la ville de N'Djaména (RGPH-2). Même si cette province dispose des ressources naturelles dont le pétrole qui est en exploitation depuis 2003, elle est caractérisée par une pauvreté généralisée à cause des effets mitigés induits par les revenus du pétrole.

Tout autant peuplé que le Logone Oriental (plus d'un million d'habitants selon le RGPH-2), l'Ouaddaï accueille depuis 2003 des réfugiés soudanais qui sont parfois des populations transfrontalières. La crise au Darfour voisin n'ayant pas pris fin, cette province continue à être usitée comme une zone de refuge par les communautés qui fuient les exactions des groupes armés au Soudan. Cependant, dans un contexte où les politiques publiques de développement sont déficitaires, l'arrivée des migrants amplifie la situation sociale et économique qui se caractérise par une vulnérabilité structurelle.

C'est ce qui justifie les transferts monétaires au profit des ménages vulnérables dont la taille moyenne est de 5 personnes. Deux types de TM ont eu lieu : les conditionnels et inconditionnels, avec 76% des bénéficiaires de cash uniquement et 24% qui ont pu bénéficier d'un paquet d'activités en plus du cash. En termes d'utilisation, 59,7% des ménages bénéficiaires s'en servent pour les besoins alimentaires. Les autres postes de dépense sont la santé et la scolarisation des enfants (16%). Les activités génératrices de revenus (AGR) occupent 5% du montant des ménages appuyés. Ainsi, de manière générale, les TM ont contribué à améliorer la prise en charge des besoins essentiels des bénéficiaires.

Ainsi, le recours aux options alternatives en termes d'accès à la santé (médicaments de la rue, guérisseurs traditionnels, etc.) a baissé aussi au sein des bénéficiaires. Les TM ont permis à ces derniers d'être mieux accueillis et considérés par le personnel soignant dans les structures sanitaires. Car ils peuvent désormais payer le coût des soins sans être obligés de supplier ce personnel comme par le passé. C'est une sorte de dignité retrouvée. La possession de l'argent génère un regard et un comportement différents des soignants à l'égard de ces bénéficiaires. C'est aussi le cas de l'accès aux biens de première nécessité qui sont désormais pris à crédit auprès des commerçants à cause de la capacité des bénéficiaires à rembourser dès que le cash est distribué.

Cependant, les effets induits par les différentes formes de TM varient considérablement. Tandis que les bénéficiaires des TM sans paquet d'activités n'ont pas de choix que d'assouvir les besoins élémentaires, ceux qui sont accompagnés par des activités génératrices de revenus (24%) épargnent les marges bénéficiaires issues de leurs AGR. La comparaison entre bénéficiaires et non bénéficiaires montrent aussi que les premiers expérimentent des conditions de vie meilleures que les seconds. L'amélioration qualitative des conditions de vie des bénéficiaires est aussi constatée dans le temps (nette amélioration entre 2021-2022).

Les effets des transferts monétaires sur les conditions socio-économiques des communautés locales

Les TM ont créé un pouvoir d'achat local, ce qui alimente les échanges commerciaux. Ils ont permis aussi à certains bénéficiaires de se lancer dans le commerce là où il est parfois difficile de se procurer les biens de première nécessité. C'est le cas de cette veuve de 70 ans qui a rendu disponibles les denrées alimentaires dans le village de Sankara (dans la province du Logone Oriental) grâce à l'argent reçu des TM. Dans les deux provinces, la proportion de l'argent injecté dans le commerce par les bénéficiaires est croissante si l'on considère la période de 2021-2022 (elle est passée de 6 à 9% au Logone Oriental et 1 à 3% dans la province du Ouaddaï). En rendant disponible le cash au sein de la communauté à travers ses bénéficiaires, les TM organisent la circulation de l'argent et encourage l'intensification des échanges commerciaux. C'est qui entraîne aussi une diversification des gammes de produits.

Par ailleurs, il faudrait noter qu'au sein des ménages, les TM ont permis aux femmes bénéficiaires d'accroître leurs capacités économiques, constat illustré par la proportion des femmes bénéficiaires qui possèdent la terre, par exemple, qui est passée de 27% à 72% entre 2021-2022 dans le Logone Oriental. Dans les deux provinces retenues pour la présente étude, l'autonomie de la femme dans la gestion des terres possédées reste limitée. Cependant, les TM ont contribué à améliorer le regard que l'homme a sur sa femme dans les ménages bénéficiaires. Elle contribue plus financièrement à la prise en charge du ménage sans toutefois bouculer les ordres sociaux.

Cependant, l'un des effets non escomptés est que les TM ont créé une dépendance au sein des ménages bénéficiaires. Pendant que certains bénéficiaires ont compris la nécessité de constituer une capacité de résilience en investissant une partie de leur argent dans le commerce (5%), d'autres souhaitent que les appuis financiers s'éternisent afin que les besoins élémentaires soient assurés de manière durable. Ces souhaits traduisent un certain échec à transformer durablement la mentalité de certains bénéficiaires dans l'utilisation ou la perception d'un tel appui. Il apparaît ainsi que les bénéficiaires qui ont accordé à l'argent perçu une autre signification qu'une manne conjoncturelle pour faire face à l'instant présent investissent dans la résilience.

Au regard des données obtenues dans le cadre de la présente étude, on peut affirmer que sur le plan social les TM ont permis aux bénéficiaires de passer du statut d'objet de la solidarité à celui d'acteurs. Le fait d'être bénéficiaire modifie considérablement le regard de la société sur soi (23% des bénéficiaires ont été sollicités par les membres de leurs familles en 2021 et le taux est passé à 100% en 2022). La possession de ressources financières par certains participant au renforcement du lien social, ce qui permet une meilleure insertion sociale des bénéficiaires dans leurs communautés.

Appréciation du fonctionnement des transferts monétaires et suggestions

Les transferts d'argent ont été précédés d'une série d'opérations de sélection des localités et personnes bénéficiaires. Si le choix des villages et sites et camps s'est fait de manière assez aléatoire (tirage au sort), celui des bénéficiaires s'est basé sur la vulnérabilité des ménages croisée au statut sexuel (femme ou homme) et à la taille du ménage. Dans l'ensemble, malgré l'irrégularité dans la distribution des fonds, les bénéficiaires ont bien apprécié le fonctionnement du mécanisme de TM (77,5% des personnes interrogées sont satisfaites). Cependant, dans un contexte de pauvreté généralisée, une forte communication avec les localités bénéficiaires et une sensibilisation accrue avec les bénéficiaires directs pourraient rendre les opérations de TM plus bénéfiques et moins suspicieuses.

Conclusion

La présente étude a mis en relief nombre d'effets positifs induits par les opérations de transfert monétaire effectuées dans les provinces cibles. Au niveau communautaire, les appuis en termes de transferts conditionnels et inconditionnels se sont traduits par des changements positifs observés sur le fonctionnement des marchés locaux. Non seulement le volume des ventes s'est accru grâce aux montants injectés dans l'économie locale, la diversification des articles consécutive à la forte demande a été relevée par les informateurs. Au niveau des ménages bénéficiaires, des améliorations conséquentes en termes de prise en charge des besoins ont été relevées aussi. Les ménages non bénéficiaires ont reconnu l'impact positif de la présence de ce type d'appui (TM) dans les localités ciblées. C'est le cas de la pratique de l'agriculture qui connaît dans les deux provinces une augmentation auprès des ménages bénéficiaires : dans le Logone oriental, 86% pratiquaient l'agriculture en 2021 alors que 87,7% s'y adonnent en 2022. Il en est de même pour le Ouaddaï où 75% des ménages bénéficiaires pratiquaient l'agriculture en 2021, alors que la situation s'est améliorée en mettant ce taux à 88,3% en 2022. La possession des biens de production connaît aussi une hausse, aussi bien dans le Logone Oriental que dans le Ouaddaï, en passant respectivement de 81,3% à 86,2% et de 69% à 88,3% entre 2021 et 2022. Il en est de même du taux de possession de têtes de bétail qui passe de 63% à 82,8% à l'Est et de 21,2% à 31,8% au Sud en une année. Il convient donc de recommander ce type de programme au profit d'autres provinces du Tchad tout en améliorant le processus de sélection des bénéficiaires et la gestion de son fonctionnement.

0. Introduction

0.1. Contexte de l'étude

La situation sécuritaire relativement calme du Tchad pousse à un afflux des réfugiés sur les trois quarts de ses frontières. Les premières arrivées massives sur le territoire remontent à 2003 avec des personnes fuyant les exactions au Soudan et en République Centrafricaine. Puis s'en suivront dans les années 2010 - 2014 d'autres populations réfugiées fuyant les troubles dans leur pays.

Le pays a donc accueilli par vagues successives des réfugiés de diverses nationalités autant à l'Est, au Sud qu'à l'Ouest de son territoire. Les principaux groupes sont respectivement les réfugiés soudanais, centrafricains et nigériens auxquels s'ajoutent des réfugiés urbains de diverses nationalités.

Les populations réfugiées sur le sol tchadien ont bénéficié de plusieurs types d'assistance qui ont évolué ou changé de forme au fil des ans. L'approche de l'aide humanitaire au Tchad a considérablement changé et ce selon les périodes et les localités. Au Sud, la raréfaction des fonds a poussé dès 2006 les Nations unies (HCR et PAM) à réduire progressivement l'assistance aux réfugiés et à envisager une nouvelle stratégie, notamment la mise en place d'un processus d'autonomisation de ceux-ci. Ceci dans l'optique que les réfugiés puissent prendre en charge leur sécurité alimentaire ainsi que leur accès à des services sociaux de base.

Le Tchad est compté parmi les pays qui accueillent le plus de réfugiés dont plus de 40% résident dans nos deux provinces d'étude. Le Ouaddaï compte 127 923 réfugiés et le Logone oriental en compte 54 230 réfugiés (UNHCR, 2019). Associé à une démographie assez forte, l'afflux de ces migrants (provinces du Logone Oriental et du Ouaddaï) entraîne de fortes pressions sur des ressources occasionnant souvent l'accroissement des tensions déjà bien présentes. Ces tensions ne font qu'accentuer une précarité déjà assez élevée en zone rurale qui est de 49,7% selon ECOSIT-4. L'une des conséquences les plus visibles est l'insécurité alimentaire qui, chaque année, ne touche pas moins de quatre millions de la population (UNOCHA, 2020) et dont les effets sont parfois irréversibles.

Pour pallier cette situation de précarité accentuée par l'arrivée massive des réfugiés et afin de briser le cercle vicieux de la faim, les programmes de transferts monétaires sont mis en œuvre. Ce type d'intervention vise d'abord à produire un effet bénéfique en ce sens qu'elle accroît le pouvoir d'achat des bénéficiaires et est à même de permettre l'autonomisation et d'accroître durablement leur résilience face aux chocs exogènes (climatiques, économiques, politiques etc.).

Les transferts monétaires permettent un meilleur accès à une diversité alimentaire, une possibilité d'investir dans les autres biens ou activités ainsi qu'une réduction de la transmission inter-générationnelle de l'insécurité alimentaire. A cet effet, ils ont un fort potentiel d'impact sur les moyens d'existence des ménages bénéficiaires, augmentant ainsi leur capacité de résilience, et sur les transactions commerciales des zones bénéficiaires. Si dans certains cas, l'étude montre qu'ils peuvent engendrer une réelle dynamique de développement, dans d'autres, ces transferts monétaires constituent juste un moyen temporaire de subsistance pour les ménages.

Dans de nombreux contextes nationaux fragiles comme celui du Tchad, les transferts monétaires sont envisagés comme mesure de protection sociale, notamment comme l'un des mécanismes de transfert des ressources vers les populations vulnérables. Cette vision a été renforcée par l'Union Africaine (UA) en 2008, notamment à travers son Plan d'Action du Cadre

de Politique Sociale. C'est dans ce cadre que le Tchad a intégré ce mécanisme dans sa Stratégie Nationale de Protection Sociale élaborée en 2015 pour la période 2016-2020.

0.2. Objectifs

La présente étude qui a pour objectif général l'analyse de l'impact des transferts monétaires sur les dynamiques économiques et sociales dans les deux provinces ayant bénéficié des programmes de transfert monétaire est la seconde phase d'une étude préalablement réalisée à intervalle d'un an et qui partage les mêmes objectifs généraux et spécifiques. Partant de cet objectif général, l'étude a examiné les probables effets sur :

- Les marchés locaux et le contexte économique local ;
- Les interactions sociales, les normes structurelles (notamment en matière de genre) et les dynamiques communautaires ;
- La propension à contribuer aux mécanismes communautaires de protection ;
- La cohésion sociale et les éventuels conflits communautaires des régions étudiées ;
- L'accès aux services de base.

Étant donné qu'il s'agit de la seconde phase de l'étude, une comparaison au niveau des indicateurs fournis à la première phase et ceux fournis à la seconde phase a également été retenue comme un objectif de cette seconde phase.

0.3. Méthodologie

La méthodologie de l'étude combine deux approches à savoir l'approche qualitative et l'approche quantitative.

0.3.1. L'approche qualitative

Elle a mis l'accent sur la participation de tous les acteurs concernés par l'enquête. De même, elle a permis de pousser le questionnement au-delà des comportements individuels et pratiques pour interroger le contexte global.

Les entretiens individuels et les groupes focalisés (focus group discussion) ont permis de recueillir les perceptions et pratiques. C'est au moyen de guides d'entretien semi-directifs qu'ils ont été réalisés. Outre le vécu et le ressenti, les rôles et responsabilités des membres de la famille et de certains acteurs ont été aussi scrutés.

En ce qui concerne les populations, il est clair que les bénéficiaires ne sont pas pris isolément, car dans une enquête, l'on fait appel aux autres membres du ménage et de la communauté pour trianguler les points de vue. Tout de même, l'approche n'est pas systémique. Somme toute, c'est là une approche classique et très utilisée dans les enquêtes qualitatives de terrain.

Cependant, nous nous sommes concentrés également sur le contexte local ainsi que les rôles et responsabilités des membres des ménages et de la communauté (analyse systémique privilégiant le système socioculturel global). Certes, l'approche ciblée implique le recours à des facteurs explicatifs nombreux et variés. Or, dans des contextes comme celui de la présente enquête, le comportement d'un bénéficiaire de l'appui est très conditionné par les idées qui lui proviennent de son environnement immédiat : conseils des différents membres de la famille, critiques des amis et des voisins, recommandations des agents de développement, idées générales établies au sein du groupe identitaire, etc. C'est la prise en compte de tous ces éléments qui caractérise l'approche systémique, dont s'inspire la méthodologie ici proposée. En tenant compte de la saturation des avis, 89 entretiens individuels et 20 focus groups ont été organisés dans les deux zones d'étude.

0.3.2. Approche quantitative de l'étude

Pour la réalisation de l'enquête ménage, une technique d'échantillonnage à plusieurs degrés a été déployée. Le plan de sondage a permis de disposer d'un échantillon reflétant la composition de la population cible. Les méthodes dites empiriques ont été utilisées puisque l'étude a pour cible deux principales catégories à savoir les populations ayant reçu et les populations n'ayant pas reçu de transfert monétaire. Au regard des caractéristiques démographiques propres à notre zone d'étude, le sondage par quota a été retenu comme option dans le cadre de la présente étude.

La méthode par quota requiert une variable dite de quota, celle a été utilisée ici est les populations bénéficiaires puis les différentes caractéristiques à savoir population hôte, réfugiés, PDI et retournés. Tous les enquêtés d'une même province sont censés avoir des caractéristiques presque semblables. La répartition de l'échantillon a été faite en fonction du poids des localités puis des caractéristiques de la population cible. Pour permettre de disposer d'une base pour notre étude, le nombre de bénéficiaires des DIZA Sud et DIZA Est a servi de base de départ.

Pour s'assurer de la fiabilité des résultats, il existe des critères statistiques pour tirer la taille de l'échantillon à enquêter. Plus une population est petite, moins sera la taille de l'échantillon et inversement plus elle est grande, plus grande sera la taille de l'échantillon. La relation suivante nous donne la taille de l'échantillon :

$$n = \frac{N}{1 + N \times e \times e}$$

Avec N la taille de la population, et e l'erreur d'échantillonnage ou le degré de précision. C'est une valeur exprimée en pourcentage qui permet d'estimer l'intervalle de confiance de la taille de l'échantillon. Nous fixons à 5% cette valeur. C'est un niveau de confiance qui indique que notre échantillon a 97% de chances de représenter la population cible.

Après application de la formule précédente sur la base d'échantillonnage et en multipliant par deux pour inclure les non bénéficiaires, l'échantillon était de 1 538 ménages cependant l'enquête a été élargie à 1 785 ménages pour accroître la précision. Pour capter la dynamique économique, une enquête marché a consisté à recenser toutes les boutiques, les hangars ou stands de commerce existant dans les zones d'enquête. Cependant, l'enquête a permis de toucher un nombre plus élevé que celui prévu au départ. Au plan quantitatif, exactement 1 863 ménages ont été enquêtés (annexe A) lors de cette seconde phase de l'étude.

1. Sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires par les transferts monétaires

Les transferts monétaires constituent une forme d'intervention sociale qui vise les populations vulnérables menacées par la désintégration des liens sociaux. Au-delà de la distribution de l'argent, ce qui est ainsi visé c'est la réinsertion socio-économique des exclus. Il s'agit alors dans ce sens d'un outil de lutte contre l'insécurité sociale.

1.1. Présentation des sites d'enquête et de la population de l'étude

1.1.1. Présentation des provinces du Logone Oriental et du Ouaddaï

Il est important d'avoir une vue d'ensemble sur les deux provinces concernées par l'étude. Il s'agit de la province du Logone Oriental et de celle du Ouaddaï.

Située aux confins sud du Tchad, la province du Logone Oriental est celle qui présente le taux démographique le plus dense. Avec seulement une superficie de 28 035 km², elle enregistre une population estimée à 1 191 361 personnes selon le RGPH-2. Du point de vue du peuplement, plusieurs groupes ethniques au voisinage linguistique homogène y cohabitent.

La province est dotée des diverses ressources naturelles qui constituent des atouts pour elle. La présence de nombreux cours d'eau ainsi qu'une pluviométrie favorable aux activités agricoles et pastorales représente un potentiel sur le plan économique, sans oublier le pétrole qui est en exploitation depuis 2003. Ces atouts naturels composent avec la forte main d'œuvre que l'on y rencontre pour faire de la province du Logone Oriental le grenier du Tchad. Plusieurs spéculations y sont cultivées allant des cultures vivrières aux cultures de rente (coton, sésame, arachide ...). Sa position frontalière avec la République Centrafricaine et sa proximité avec Moundou, lui confère un statut de zone potentiellement florissante.

Compte tenu de sa proximité avec la RCA, la province subit presque régulièrement les conséquences des crises politiques et sécuritaires centrafricaines. Cette situation a largement contribué à l'exacerbation de la précarité des conditions de vie à cause de la pression sur les ressources naturelles. Sur l'ensemble des provinces touchées par la crise centrafricaine, le Logone Oriental est de loin le plus impacté de toutes avec 56 385 des réfugiés, suivi de la province du Moyen-Chari avec 22 453 et le Mandoul avec 9 795 réfugiés¹. De l'avis des populations, cette crise centrafricaine a provoqué un ralentissement des activités économiques dans cette province. A titre d'illustration, lors d'un focus group tenu à Koutou 1 dans le département de la Nya Pendé, les informateurs relèvent qu' « *Il y a les événements de la Centrafrique qui ont également eu beaucoup d'impacts sur nos activités. Nous ne pouvons jusqu'à présent pas nous rendre même aux bords du fleuve pour pêcher. On peut te prendre et te tuer facilement. Nos bétails également ne font que mourir. Il y a aussi le problème agriculteurs-éleveurs.* » (Focus group, 22/04/2022).

En plus de cette crise sociopolitique liée à l'instabilité en RCA, les participants au focus group de Koutou 1 reconnaissent que : « *les problèmes agriculteurs sont ceux connus déjà par tous. Actuellement, pendant qu'on a attaché sur place le restant de nos bétails pour pouvoir commencer les activités champêtres, les éleveurs laissent leurs bétails dans nos champs et on n'y peut rien* » (focus group, 22/04/2022).

¹ UNCHR, « Cartographie de la population des réfugiés et demandeurs d'asile, janvier 2021 », 2021, p. 1.

Et pour ces acteurs sociaux, les répercussions de cette situation d'instabilité politique en RCA et celles associées aux comportements des éleveurs sont énormes. Selon lesdits participants, « *Les conséquences c'est ce que vous voyez. Si nous nous ne cultivons pas ou si nous n'arrivons pas à aller pêcher, comment nous allons faire pour nourrir nos enfants. Le commerce même est difficile. Si les gens n'ont pas l'argent, comment ils feront pour acheter avec nous les marchandises que nous apportons ?* » (focus group, 22/04/2022).

Quant à l'autre site de l'étude, notamment la province du Ouaddaï, située à l'Est du Tchad, il couvre une superficie de 30 074 km² pour une population estimée à 1 102 433 personnes selon le RGPH-2². Jadis appelé royaume du Ouaddaï, elle est peuplée de plusieurs groupes ethniques dont les Ouaddaïens, les Massalites, les Tamas, les Mabas, les Zaghawas, les Gouranes, etc.

La position frontalière avec le Soudan fait du Ouaddaï la province la plus proche du port du Soudan. Le Ouaddaï est à ce jour le passage obligé des routes menant vers le Borkou-Ennedi-Tibesti (BET) et la Lybie. Il a su garder ce monopole qui fait de lui le pont entre le monde arabe et l'Afrique subsaharienne. Cette proximité avec la Libye et le Soudan fait du Ouaddaï le carrefour des activités d'export et import.

L'économie locale repose sur les activités pastorales et agricoles. Compte tenu de sa position géographique (Sahel), la province du Ouaddaï a un climat instable très exposé au changement climatique. Diverses cultures y sont pratiquées avec une prédominance de la culture de l'oignon. La culture maraîchère y est bien développée du fait de la présence des cours d'eau saisonniers comme le Batha et des nombreux ouadi.

Tout comme le Logone oriental, le Ouaddaï est une zone de forte démographie et la présence des personnes déplacées occasionne de fortes pressions sur les ressources qui se trouvent durement impactées par le changement climatique. La présence des acteurs humanitaires n'est pas sans conséquence sur l'activité économique. Elle s'accompagne, en effet, de nombreuses retombées sur la consommation locale parce qu'elle génère des revenus en termes de logement et occasionne la naissance des services (commerce).

Les provinces ont en commun le contexte économique rural qui est exclusivement caractérisé par une économie agricole. Les marchés à proprement parler sont hebdomadaires et ce, selon la taille de la localité. Les activités commerciales tournent principalement autour des produits agricoles et les produits issus de l'élevage. Il faut noter que, pour les deux provinces, l'enquête par ménage a révélé que 84% des ménages s'adonnent à l'agriculture alors que 42,1% possèdent du bétail. En effet, pris au niveau province, le Logone oriental pratique l'agriculture à 87,7% alors que la possession des têtes de bétail est seulement de 31,8%. La province du Ouaddaï excelle dans les deux pratiques, l'agriculture est pratiquée à 88,3% et l'élevage à 82,8%.

Dans les deux provinces, les activités économiques sont de deux niveaux. A savoir le niveau domestique et celui du marché. L'enquête a permis de déceler une activité économique au sein des ménages (23,1%) par le développement des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Sur les 23,1% des ménages ayant une AGR, près de la moitié (11,3%) affirment acheter les intrants au niveau du marché hebdomadaire. A ces acteurs s'ajoutent les marchands (6,2%) et les ménages eux-mêmes (3,9%). La part des coopératives est seulement de 0,5%. Les données désagrégées par province montrent que dans le Logone Oriental 26,5% des ménages

² Estimée à 721 166 en 2009, le nombre actuel est obtenu sur la base du taux d'accroissement annuel de la population (3,60%).

développent des AGR et que plus la moitié de ces derniers s'approvisionnent en intrants aux marchés locaux, soit 14%. Les ménages ne sont cependant pas les seuls à s'approvisionner en intrants dans cette province car l'on enregistre 8,5% de marchands qui s'en procurent également. A l'Est, seuls 4,8% des ménages bénéficiaires pratiquent une AGR avec un approvisionnement en intrants à 4,8% chez les marchands et à 2,1% au niveau des marchés locaux.

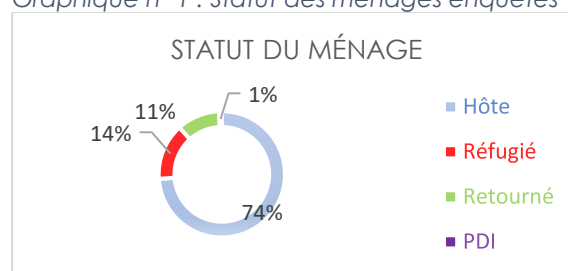
1.1.2. Présentation des caractéristiques démographiques de l'échantillon

L'échantillon de la présente étude est composé d'une population diversifiée. Bien que l'étude porte sur les incidences des transferts monétaires sur l'inclusion socio-économique des bénéficiaires, les populations non-bénéficiaires font également partie de l'échantillon.

Bénéficiaire ou pas, l'échantillon inclut aussi bien les autochtones/hôtes, les acteurs sociaux de retour (retournés) de leur déplacement ou de leur position de réfugié, les personnes déplacées internes (PDI) et les réfugiés proprement dits. Les informations contenues dans le graphique n°1 renseignent que 74% des informateurs inclus dans l'échantillon sur les 1863 ménages enquêtés sont des autochtones/hôtes alors que 14% sont des

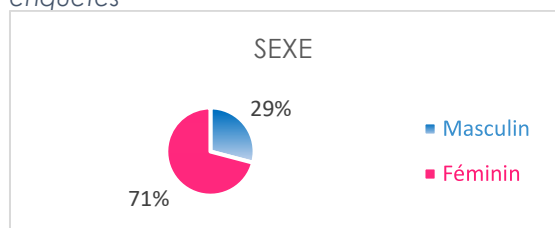
réfugiés et 11% des retournés. L'on enregistre juste 1% qui sont des PDI.

Graphique n° 1 : Statut des ménages enquêtés



Source notre enquête (N = 1 863)

Graphique n° 2 : Sexe des chefs des ménages enquêtés

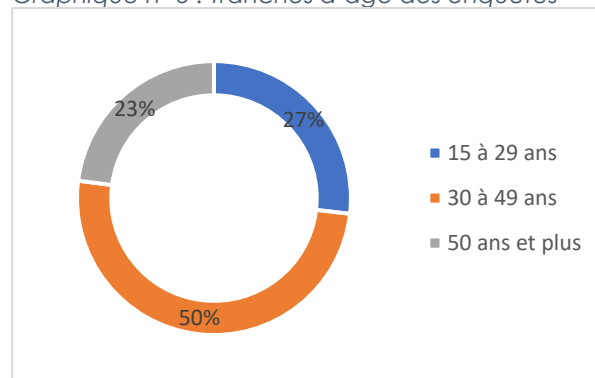


Source : notre enquête (N = 1 863)

Si l'on s'en tient au graphique n°2 ci-dessous, plus de 2/3 des informateurs de la présente enquête sont des femmes, soit 71% de l'échantillon, pendant que moins d'un 1/3, soit 29%, des personnes faisant partie de cette dernière sont des hommes.

Les informateurs faisant partie de l'échantillon retenu pour la présente étude sont de tous les âges. C'est ce qu'indiquent les informations contenues dans le graphique n°3. Ce dernier établit que la majorité des informateurs compte entre 30 et 49 ans, soit 50% de l'échantillon. Les personnes du troisième âge, ceux dont l'âge est compris entre 50 ans et plus sont les informateurs les moins nombreux avec 23% des effectifs alors que les jeunes, 15 à 29 ans, représentent 27% des effectifs de l'échantillon.

Graphique n° 3 : Tranches d'âge des enquêtés



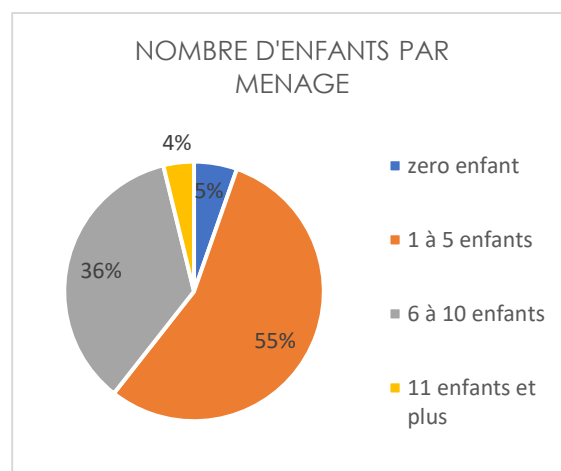
Source : notre enquête (N = 1 863)

L'étude s'est également intéressée à la taille des ménages. Ce qui l'a conduite à les distinguer selon le nombre d'enfants que

l'on rencontre dans chacun de ces ménages. A ce titre, il est apparu que plus de la moitié des informateurs, soit

précisément 55%, vivent dans des ménages qui comptent entre 1 et 5 enfants. Le graphique n°4 ci-dessous indique également que 36% d'entre-eux sont issus des ménages qui comptent entre 6 et 10 enfants. Les informateurs vivant dans des ménages de 11 enfants et plus représentent juste 4%, soit un peu moins que ceux qui vivent dans des ménages n'ayant aucun enfant, soit 5% des effectifs de l'échantillon.

Graphique 4 : Nombre d'enfants par ménages enquêtés



Source : notre enquête (N = 1 863)

L'enquête par questionnaire, comme on l'a vu plus haut, a porté sur un échantillon de 1863 ménages. L'on y comptait aussi bien des bénéficiaires de TM que des non-bénéficiaires. Et le tableau ci-dessous indique que ces derniers représentent 47% des effectifs pendant que les effectifs des premiers constituent 53% de l'échantillon.

Tableau 1 : Effectifs des bénéficiaires et de non-bénéficiaires

	Bénéficiaires	Non bénéficiaires
%	53%	47%
Nombre	984	879
Total	1 863	

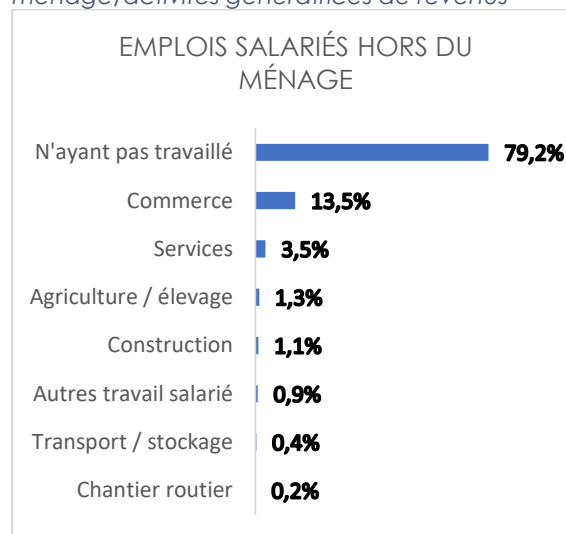
Source : notre enquête

Ces TM se sont imposés parce que les conditions de vie des populations des provinces du Logone oriental et du Ouaddaï sont précaires. Ce qui fragilise leur existence quotidienne. L'enquête sur l'exercice d'une activité salariée par ces populations le confirme. Le graphique n°5 indique, en effet, que 79,2% des informateurs rencontrés sur le terrain n'exercent aucune activité salariée hors du ménage. Par contre, le plus grand lot des salariés, soit 13,5% travaille dans les commerces pendant que 3,5% exercent dans les services (tertiaires). Parmi les autres, certains sont salariés sans précision du secteur d'activités, notamment 0,9% pendant que 0,4% tirent leurs salaires de l'activité de transporteurs. Certains, précisément 1,1%, sont salariés dans les chantiers de construction. Les travaux

L'enquête quantitative a porté sur 1 863 informateurs issus de ménages différents dont 984 bénéficiaires et 879 non-bénéficiaires. Ils représentent respectivement 53% et 47% de l'effectif total.

rouliers occupent 0,2% pour générer régulièrement leurs salaires.

Graphique 5: Travail salarié hors ménage/activités génératrices de revenus



Source : notre enquête N = 1 863

1.2. Utilisation des transferts d'argent et amélioration des conditions de vie des bénéficiaires

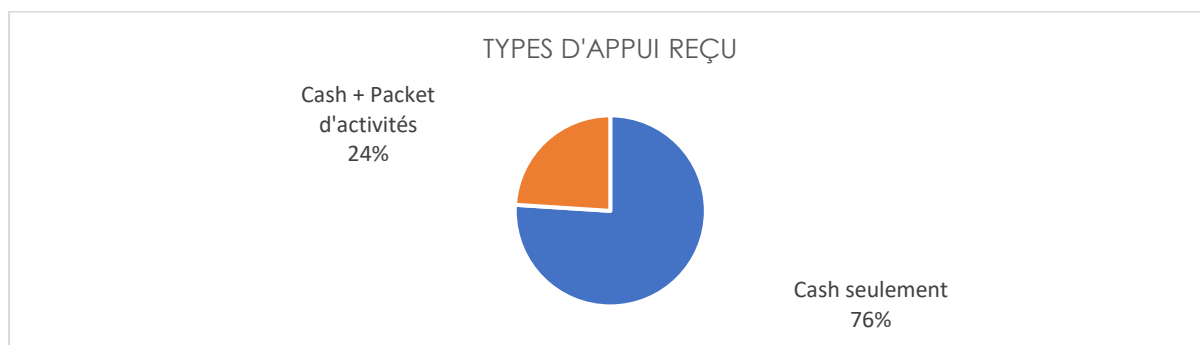
Le graphique n°6 ci-dessus montre que les populations des provinces du Logone oriental et du Ouaddaï connaissent une véritable dépossession en matière de ressources financières. Or, la quasi-totalité des échanges économiques sont aujourd'hui sous l'emprise de l'argent ainsi que l'accès aux services de base (scolarité, soins de santé, etc.). Ce qui signifie que lorsqu'on ne possède pas d'argent, l'on est automatiquement exclu car ne pouvant accéder à aucun bien ou service. Dans ces conditions, les TM prennent le statut d'un filet de sauvetage ayant pour finalité de permettre à cette masse d'individus menacés de désaffiliation de pouvoir accéder aux biens et services de base et, éventuellement, d'échapper à l'exclusion sociale.

D'une manière générale, il existe deux types de TM : les conditionnels et inconditionnel. Comme leur désignation l'indique, le premier type est associé de conditionnalités qui, lorsqu'elles ne sont pas tenues ou respectées, donnent lieu à des sanctions pouvant aller jusqu'à la désinscription des contrevenants. Le transfert monétaire inconditionnel est celui qui ne donne lieu à aucune contrepartie quelconque. Dans le cas des deux provinces retenues pour la présente étude, l'on se trouve en face de ces deux types de TM. Sur le terrain, en effet, il a été constaté que tous les bénéficiaires du TM n'étaient pas soumis à un modèle identique. Comme l'indique le graphique ci-dessous (n°6), près de trois quart (76%) des bénéficiaires ont accès uniquement au cash pendant que les uns, environ un quart (24%), expérimentent un cash accompagné d'un paquet d'activités. Les bénéficiaires du cash accompagné du paquet d'activités représentent 29% pour le Logone oriental et 19% pour le Ouaddaï. En dehors de l'argent que les concernés reçoivent régulièrement, ils ont également reçu des semences de céréales (arachide, sésame, etc.) et des outils pour leurs activités agricoles. Parmi ces derniers, l'on peut citer entre autres houes, daba, haches, sceaux, etc. ... C'est le cas de Jean-Pierre, jeune autochtone bénéficiaire de 34 ans comptant parmi les habitants du village Koutou 1 dans le département de Nya Pendé (province du Logone oriental) qui soutient que : « Nous avons reçu en plus du cash transfert, des houes, des haches, des semences, et des savons. » (entretien, 22/04/2022). Les participants au focus group avec les non-bénéficiaires du village Koutou 1 dans le département du Nya Pendé (province du Logone oriental) ont confirmé ce témoignage de Jean-Pierre en précisant qu'« en plus de cette aide monétaire, on nous a donné des semences et même des bœufs mais ce n'est pas tout le monde qui en a bénéficié. A part eux, nous n'avons reçu aucune autre aide » (focus group, 22/04/2022).

A côté de ce modèle de TM, il y a également la formule qui consiste à conditionner les TM à une activité rémunérée. Parmi les participants au focus group des bénéficiaires de cette formule à Bitoye dans le département des Monts de Lam (province du Logone oriental), l'un d'entre eux a affirmé « Nous sommes payés après avoir réalisé un travail. Souvent, c'est après deux ou trois mois. Sauf le dernier paiement qui date de presque une année déjà. C'était pour la construction de l'école que voici (il l'a désignée du doigt) » (entretien, 17/04/2022).

« Mon argent reçu des programmes de transferts monétaires, je le gère moi-même pour entretenir ma famille et faire mon commerce. Avec l'aide monétaire j'ai acheté trois (3) chèvres ; j'ai payé la scolarité et assuré la santé de mes enfants ; j'ai acheté de la nourriture pour la famille et cet argent m'a aussi permis de pratiquer le maraîchage dont je commercialise les produits » (entretien, 21/04/2022).

Graphique 6: Répartition des bénéficiaires selon le modèle de TM

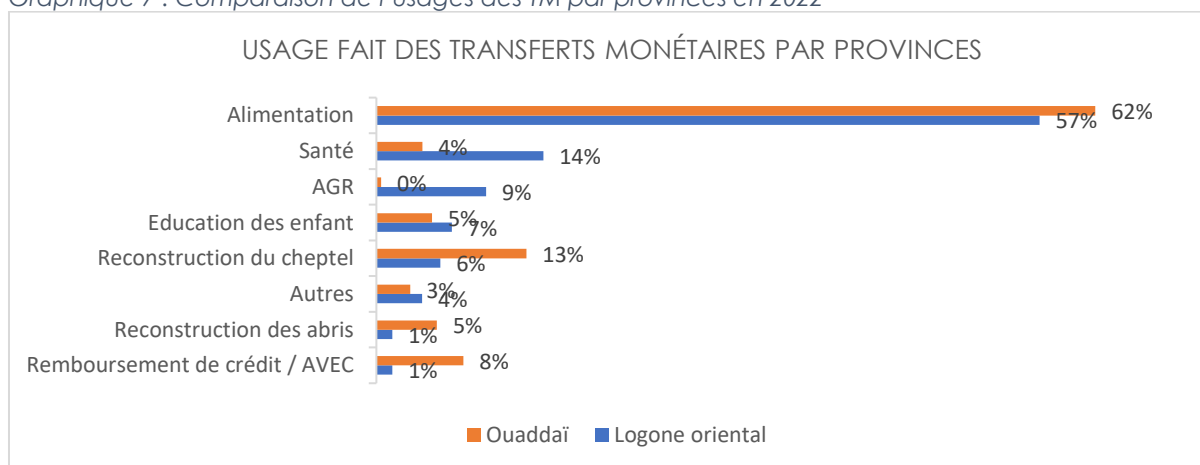


Source : notre enquête

L'enquête s'est intéressée aux postes de dépenses des bénéficiaires des TM. Le graphique n°7 indique que la prise en charge de l'alimentation constitue le poste de dépense le plus important avec 59,7% des informateurs qui le citent spontanément. Ce pourcentage suggère que l'on se trouve en présence d'une situation où les ménages les plus défavorisés sont menacés par la famine surtout durant les périodes de soudure. Viennent ensuite la reconstitution du cheptel et la santé qui enregistre chacun(e) 9,5% des répondants. Mariam, 30 ans, autochtone mariée du village Illili dans la commune d'Adré dans le département d'Assoungba (Province du Ouaddaï) se range dans la catégorie des informateurs ayant choisi d'investir dans la reconstitution du cheptel : « J'ai payé 02 moutons que j'élève en ce moment » (entretien, 17/04/2022), souligne-t-elle avant d'ajouter que « j'ai acheté la semence d'arachide la saison passée aussi » (entretien, 17/04/2022). Pour 5,7% des répondants, l'argent des TM est utilisé pour financer l'éducation des enfants.

Selon les données contenues dans le tableau n°2 ci-dessous, 5% des informateurs rencontrés sur le terrain affirment qu'ils ont orienté cet argent pour financer des activités génératrices de revenus (AGR). Le remboursement des crédits contractés a été la préoccupation de 4,4% des membres de l'échantillon ayant bénéficié des TM pendant que 3,4% reconnaissent que l'argent reçu de ces derniers a été utilisé pour reconstruire les abris des animaux. 3% des informateurs bénéficiaires ont plutôt été rangés dans la rubrique « autres » parce qu'ayant choisi un usage sans distinction d'utilisation principale de leur argent. AQ

Graphique 7 : Comparaison de l'usage des TM par provinces en 2022



Source : notre enquête

La comparaison entre les deux provinces laisse apparaître de légères différences. Qu'il s'agisse du Logone oriental ou du Ouaddaï, le premier poste de dépense va à l'alimentation avec une plus forte propension dans le Ouaddaï où l'on enregistre 62% des informateurs qui font ce choix contre 57% dans l'autre province. Le deuxième poste de dépenses est la santé pour les bénéficiaires du sud (14%) par contre dans le Ouaddaï, la reconstruction du cheptel est le deuxième poste de dépenses avec 13%.

Dans le Ouaddaï, après l'alimentation, après le premier poste de dépenses des TM viens la reconstruction du Cheptel (13%). Bien que le cheptel constitue une épargne, il contribue énormément à une alimentation de qualité car le ménage dispose désormais des produits laitiers et carniers en son sein. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le point de vue de ainsi que Kaltam qui, ayant choisi d'investir dans le cheptel, précise qu'elle a également orienté une partie de l'argent reçu dans le financement des activités génératrices de revenus et l'épargne : *« avec mon argent, précise-t-elle, je cultive les légumes que je vends et je pratique l'élevage des petits ruminants que je pourrais vendre quelques têtes, en cas de difficultés financières. Le cash m'a permis d'entreprendre mais aussi de commencer à économiser pour assurer l'avenir de mes enfants »* (entretien, 21/04/2022).

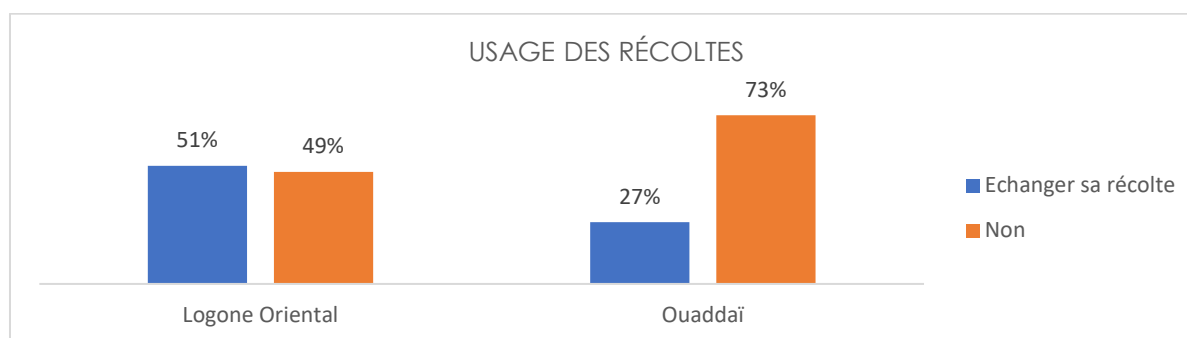
Dans le Logone oriental, le premier poste de dépense que constitue l'alimentation avec 57% d'informateurs de l'échantillon de la présente étude dans cette province, est suivi des dépenses allouées à la Santé (14%). Cela est conforme à l'échelle des besoins les plus importants que font les bénéficiaires enquêtés au regard de leurs conditions objectives de vie. C'est ce constat que permet de faire le témoignage de Jean-Pierre : avant les TM, Jean-Pierre vivait des activités agricoles, notamment de la culture du sésame, de l'arachide et du sorgho. Il admet des améliorations apportées dans ses conditions de vie par les TM. Bien que la prise en charge de la santé des enfants et celle de leur nutrition constituent les premiers postes de dépenses de Jean-Pierre, le concerné en a aussi profité pour renforcer les capacités de production de son exploitation familiale agricole à travers l'achat du matériel et des semences. La principale retombée attendue de cet investissement c'est de le sortir de l'insécurité sociale dans laquelle la dépossession financière l'a installé. La même conclusion peut s'appliquer à Haoua, autochtone de 54 ans divorcée et habitant du village Tamam département d'Assoungba (Province du Ouaddaï). Elle a confié à l'équipe de recherche ce qui suit :

« L'argent que je reçois des transferts monétaires, je l'utilise pour entretenir ma famille. Je gère rationnellement cet argent afin de nous permettre de nous prendre en charge. Cette aide monétaire me permet d'acheter de la nourriture pour le ménage, acheter des céréales pour les revendre et elle me permet aussi de payer la scolarité des enfants et de prendre en charge leurs soins sanitaires » (entretien, 17/04/2022)

C'est aussi ce désir de sortir de la précarité qui transparait également derrière le choix opéré par Adam, bénéficiaire autochtone de 25 ans habitant du village Tabari Wadita du département d'Assoungba (province du Ouaddaï). Il affirme ce qui suit : *« J'ai acheté 06 moutons que j'en fais un petit élevage »* (entretien, 19/04/2022). Ce petit élevage est considéré, dans ces conditions, comme un gage de production par soi de ses conditions de vie à l'avenir. Compte tenu de la possession d'un cheptel qui est vécue dans ce cadre de vie comme une épargne sûre, l'on comprend aisément pourquoi sa reconstruction occupe la deuxième place des dépenses allouées au TM à savoir 13%.

Les nouvelles modalités de gestion de leurs récoltes par les bénéficiaires de TM montrent également ce souci d'investir dans l'autonomisation de la prise en charge de soi. Les données contenues dans le graphique qui suit (n°8) attestent que l'une des incidences des TM c'est de décourager les bénéficiaires à troquer leurs récoltes ou à les vendre. Il y a cependant une différence entre les transformations dans la province du Ouaddaï et celle du Logone tel que l'indique les données du graphique ci-dessous.

Graphique 8 : Usage des récoltes

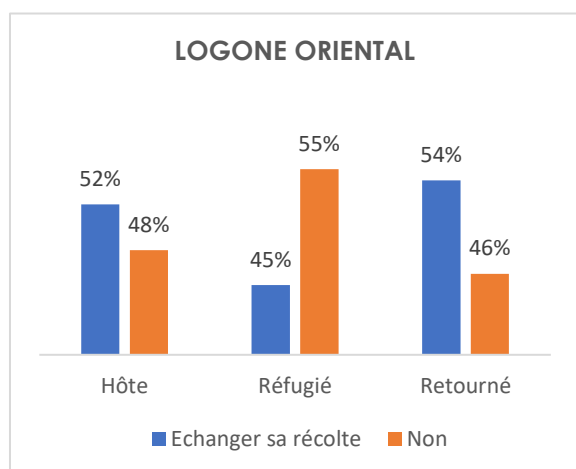


Source : notre enquête (N = 866³)

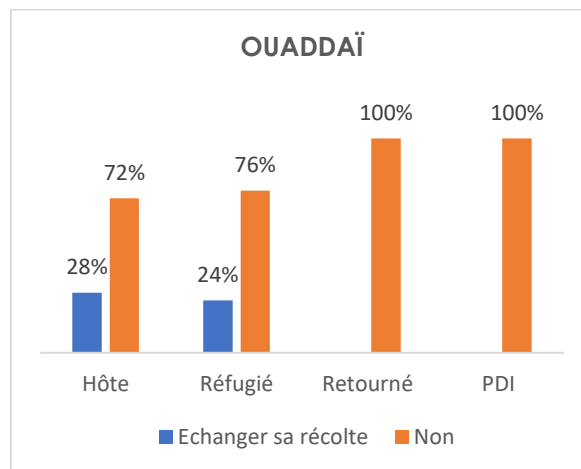
Pareille différence dans l'usage des récoltes par les populations entre les deux provinces mérite une explication pour comprendre. Au cours de l'enquête, il s'est imposé que l'usage des récoltes est davantage perceptible quand on l'analyse du point de vue des caractéristiques des populations bénéficiaires des TM. Le constat fait sur le terrain c'est que la vente des récoltes permet d'acquérir les produits manufacturés dont le ménage a besoin. Les données contenues dans le graphique n°9 ci-dessous permettent de confirmer la pertinence de la composition de la population comme variable explicative de la tendance à vendre les récoltes. Les mêmes données suggèrent d'associer ces caractéristiques démographiques avec l'étude des besoins des composantes en termes de consommation. En effet, il est loisible de constater qu'au sud, les trois catégories sociales retenues par l'enquête vendent leurs récoltes : les hôtes le pratiquent à 52% des effectifs de la population, les réfugiés à 45% pendant 54% des retournés vendent leurs récoltes. Dans le Ouaddai à l'est, seulement 28% des hôtes et 24 des réfugiés vendent leurs récoltes. Tous les retournés et les PDI ne vendent pas leurs récoltes. Non seulement beaucoup plus de réfugiés vendent leurs récoltes au sud par rapport à l'est, en plus ce dernier comporte des PDI qui ne le font pas. C'est à ce niveau que s'opère la différence entre le sud et l'est. Facile donc de comprendre l'écart entre les deux provinces à partir de la différence de la composition démographique qui s'accompagne également de celle des besoins de consommation.

³ Cet univers représente essentiellement les ménages bénéficiaires.

Graphique 9 : Usage des récoltes par statut des ménages par province



Source : notre enquête



Source : notre enquête

La comparaison entre les deux phases de l'étude permet de mettre en relief les changements observés entre les deux. En effet, l'usage de l'argent issu des TM n'a pas vraiment évolué. Pris globalement, les dépenses liées à alimentation ont décru de 11 points par contre celles liées à la santé ont accru de 5 points. La reconstruction du cheptel a connu une hausse allant de 6% à 9% entre les deux phases. L'éducation des enfants de même a connu une légère hausse de 2 points suivi de la reconstruction des abris qui connaît une hausse de 1 point seulement.

Dans le Logone oriental, l'alimentation connaît une baisse de 6 points par contre les dépenses de santé ont accru de 8 points suivit des AGR qui prennent 3 points de plus. Les autres postes de dépenses connaissent des légères baisses.

Dans le Ouaddaï, l'alimentation a perdu 18 points alors que les AGR ont perdu 2 points. La variation la plus significative observée se trouve au niveau des dépenses allouées à l'éducation des enfants qui passent de zéro en 2021 à 5 points en 2022.

Tableau 2: Répartition selon les postes de dépenses des TM entre 2021 - 2022

Année	Total Bénéficiaires		Logone Oriental		Ouaddaï	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Alimentation	71%	60%	63%	57%	80%	62%
Remboursement de crédit / AVEC	4%	4%	2%	1%	6%	8%
AGR	5%	5%	6%	9%	3%	1%
Reconstruction du cheptel	6%	9%	7%	6%	5%	13%
Reconstruction des abris	2%	3%	3%	1%	1%	5%
Education des enfants	4%	6%	8%	7%	0%	5%
Santé	5%	10%	7%	15%	3%	4%
Autres	2%	3%	3%	4%	1%	2%

Source : notre enquête

1.3. L'incidence des transferts monétaires sur l'inclusion socio-économique des bénéficiaires

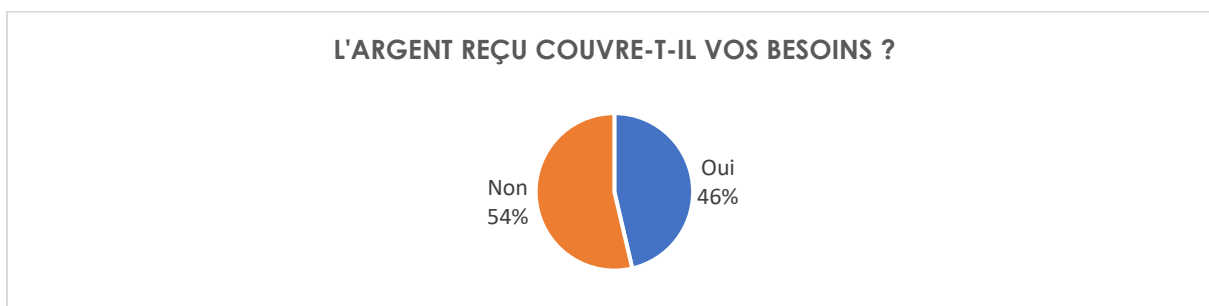
Pour une meilleure mise en évidence de ces incidences, l'étude a choisi de faire un regard croisé entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires. En plus pour les bénéficiaires, l'on essaie

également de faire une mise en perspective qui permet de distinguer la situation d'avant avec celle d'après.

1.3.1. Capacité des transferts monétaires à couvrir les besoins des bénéficiaires et efficacité de la lutte contre la vulnérabilité

Au cours de la collecte des données, l'on a été conduit à enquêter sur la satisfaction des besoins des bénéficiaires par les TM. Ce que nous recherchions alors était de déterminer si par rapport aux besoins de base des bénéficiaires, ceux qui leur permettent de sortir d'une vie précaire à une vie ordinaire, l'argent des TM s'avère suffisant quantitativement et durablement ou alors si c'est juste un dépannage utile pour tenir un temps sans transformation ou changement significatif dans les conditions de vie des bénéficiaires. Cette manière d'interroger les effets des TM oriente l'enquête vers le travail de restauration de l'Homme « dans sa capacité sociale à affronter les épreuves de « sa » vie » (G. le Blanc, 2007 : 209). Et là-dessus, la préoccupation majeure devient celle de savoir si c'est l'adéquation entre les besoins des bénéficiaires et le volume d'argent rendu disponible auprès de ces derniers à travers les TM qui est décisive quant à l'efficacité de ce travail de réhabilitation des individus menacés par la perte de leur humanité. Les avis sur la suffisance du volume d'argent par rapport aux besoins réels des bénéficiaires sont partagés et c'est ce qu'indique le graphique suivant :

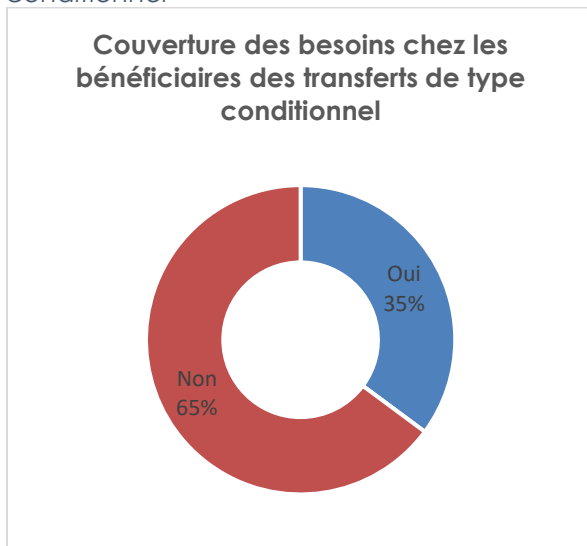
Graphique 9 : Répartition des informateurs selon la couverture des besoins par l'argent des TM



Source : notre enquête

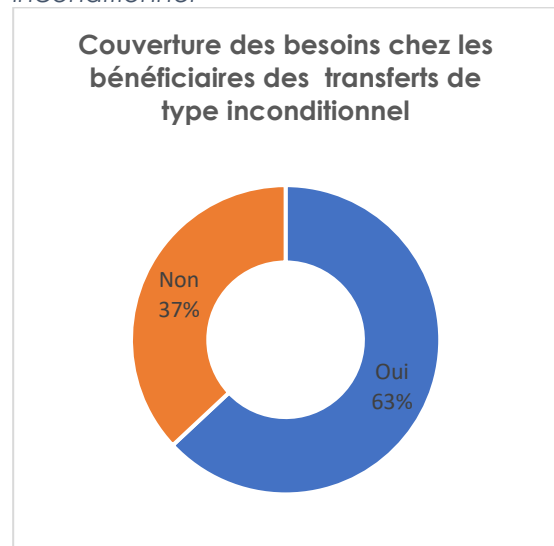
Il existe cependant plusieurs types de TM. L'échantillon de la présente étude compte ainsi 40% de bénéficiaires de TM inconditionnels et 60% pour les TM conditionnels. Le premier type de TM renvoie au fait de distribuer des ressources financières aux personnes vulnérables sans exiger aucune conditionnalité, c'est-à-dire sans les soumettre à des exigences préalables qu'elles fassent quoi que ce soit pour recevoir cet argent. A contrario, dans l'approche conditionnelle, les bénéficiaires ne peuvent recevoir les TM que s'ils adoptent des comportements requis comme l'utilisation des services de santé ou l'envoi de leurs enfants à l'école. Dans le cas du Tchad, la formule adoptée a été de conditionner l'accès aux cash par un paquet d'activités. A titre d'illustration, l'on a obligé certains bénéficiaires à servir de main d'œuvre dans les chantiers de construction des infrastructures telles les pistes rurales, écoles publiques, les centres de santé, etc. Et pour être précise, ayant interrogé les incidences de chacun sur les bénéficiaires, l'étude a constaté des différences entre eux au sujet de la perception que ces derniers ont de leur capacité à couvrir leur besoin. Les données collectées au cours de l'enquête de terrain sont présentées dans deux graphiques ci-dessous :

Graphique 10 : Couverture des besoins par les bénéficiaires des TM de type conditionnel



N = 589

Graphique 11 : couverture des besoins par les bénéficiaires des TM de type inconditionnel



N = 395

Plusieurs facteurs peuvent permettre de rendre compte de ce contraste qui ressort de l'enquête sur le taux de satisfaction des besoins des bénéficiaires entre les TM de type inconditionnel et ceux de type conditionnel. Si les bénéficiaires paraissent davantage satisfaits quand il s'agit de TM de type inconditionnel, c'est peut-être parce les conditionnalités laissent moins de latitude aux utilisateurs de l'argent reçu des TM. En réduisant les marges de manœuvre des bénéficiaires, les conditionnalités réduisent aussi le champ d'allocation de cet argent. La seconde hypothèse envisageable pour rendre compte de ce contraste c'est ce que sont les différences de situation de vulnérabilité entre les bénéficiaires. Ce qui signifie que ce n'est donc pas le volume de l'argent perçu qui est déterminant et significatif pour cette catégorie de bénéficiaires.

L'argent que le ménage perçoit des TM est apprécié comme un complément qui vient combler les manquements dans son budget et, par conséquent, empêcher que ce ménage expérimente une rupture de provisions. C'est ce que Luc souligne à ce titre lorsqu'il affirme que « Quand nous recevons le cash transfert, ma femme achète de la farine et quelques autres petites choses pour la maison car ne nous ne savons pas à quand ils reviendront pour nous le donner encore. Nous l'utilisons donc minutieusement en attendant que nos enfants nous viennent en aide. Le risque c'est qu'il arrive également des moments où nous n'avons plus rien à manger et nous n'avons ainsi plus de pouvoir d'achat » (entretien, 17/04/2022).

Parmi les satisfaits, l'étude a permis de distinguer une autre catégorie composée des informateurs qui comme Nicolas, un autochtone marié de 40 ans du village Sakara dans le département des Monts de Lam (province du Logone oriental), qui voit en l'argent perçu des TM une opportunité de diversifier ses activités afin d'éviter de tomber dans une

« On était tous orientés vers l'agriculture donc tout le monde attendait la saison pluvieuse pour travailler. Pourtant, pendant tout le temps d'attente, on pouvait bien faire autre chose. On n'entend donc plus passer du temps inutilement et rester dans nos vieilles habitudes. On souhaite vraiment que cette aide puisse continuer. Tout ce que nous voulons, c'est toujours d'avoir quelque chose à faire et de ne plus rester comme nous l'étions avant. On attendait le seul produit de l'agriculture qui ne nous suffisait d'ailleurs pas à nous tous et s'il faut encore vendre au marché pour avoir un peu d'argent, la famine s'installe » (entretien, 19/04/2022).

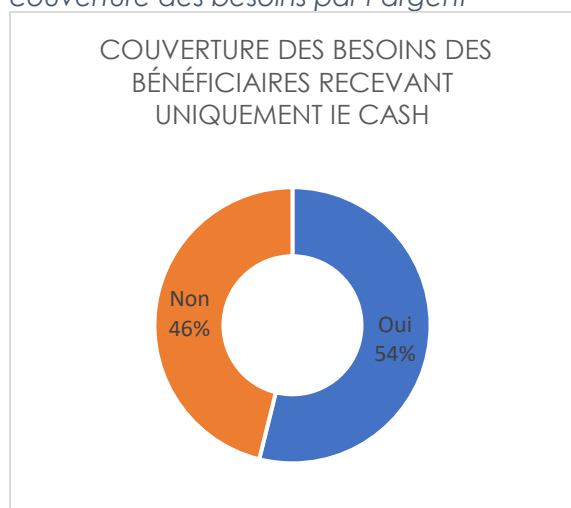
existence structurée par le manque et la dépossession. A la différence de Luc, Nicolas était exclusivement agriculteur avant le démarrage des TM dans son village. Il précise à ce sujet ce qui est rapporté dans l'encadré ci-dessus.

Ce constat n'est pas anodin parce qu'il s'accompagne de l'amélioration de ses capacités à affronter la dureté des conditions de vie. En plus de l'agriculture qu'il n'a pas abandonnée, Nicolas a profité de l'argent des TM pour trouver des sources de revenus complémentaires aux ressources financières générées par la seule agriculture avant. Il souligne à ce sujet ce qui suit : « J'ai acheté de l'essence que je reviens vendre ici également. J'achète ça à Bitoye. J'ai également payé deux poulets que j'éleve actuellement » (entretien, 19/04/2022). Etant entendu que les gains produits par l'investissement de Nicolas dans l'agriculture ne parvenaient pas à empêcher à son ménage de connaître des périodes de rupture de provisions, il est clair que cette diversification de ses sources de revenus rendues possible par les TM a surtout restaurer les capacités du concerné à affronter avec efficacité les difficultés que lui impose sa vie.

La transformation positive induite par les TM est aussi reconnue par les non bénéficiaires, à l'instar des participants au focus group de Bourtaï (Darbé) dans le département d'Assounga. En effet, « le cash transfert a rendu certains bénéficiaires plus intelligents qu'avant, au point où ils investissent dans les AGR et assurent convenablement les charges familiales. Certains bénéficiaires ont pu même déplacer leurs enfants d'ici vers les centres urbains pour que ceux-ci profitent d'une meilleure scolarisation » (focus group, 17/04/2022).

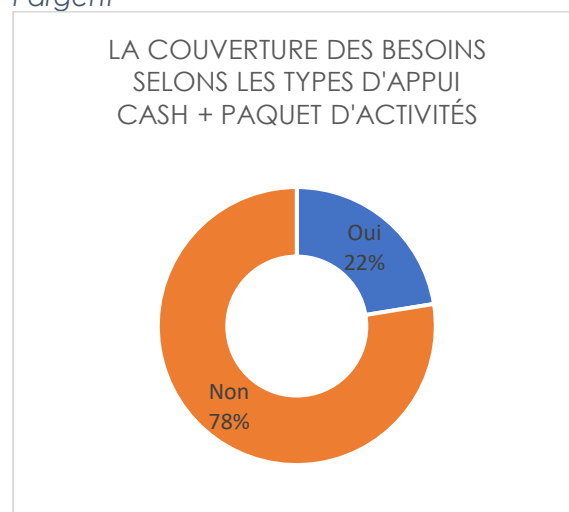
Au cours de l'étude, l'on s'est également intéressé au degré de satisfaction des besoins des bénéficiaires recevant exclusivement le cash par rapport à ceux qui perçoivent de l'argent accompagné d'un paquet d'activités. Les graphiques ci-dessous montrent l'écart de degré de satisfaction entre les deux types de bénéficiaires.

Graphique 12 : Bénéficiaires des TM recevant uniquement le cash selon la couverture des besoins par l'argent



N = 748

Graphique 13 : Bénéficiaires des TM recevant le cash et un paquet d'activités selon la couverture des besoins par l'argent



N = 236

L'une des explications parmi les plus plausibles à ce contraste c'est que ceux qui reçoivent un paquet d'activités ont l'impression que très peu d'argent leur est versé par rapport aux autres. La portée de l'incidence des TM sur la vie des bénéficiaires se saisit également quand l'on compare la situation des bénéficiaires à celle des non-bénéficiaires. D'une manière générale, les données issues de l'observation au cours de l'enquête montrent que dans les dépenses quotidiennes par ménage, la prise en charge de l'alimentation occupe une place majeure. Contrairement aux bénéficiaires, les non-bénéficiaires, à l'instar de cette femme de 62 ans chef d'un ménage de 12 personnes du village Goudoumi dans le département d'Assoungba (province du Ouaddaï), affirment que c'est « difficile de trouver chaque jour à manger » (entretien, 18/04/2022). Ce cas de figure est aggravé parce que selon cette même informaticienne « Je n'ai pas le choix, car la société ne se soucie pas de ma situation » (entretien, 18/04/2022), situation de veuve. Il apparaît ainsi que les TM permettent aux bénéficiaires de s'émanciper d'une préoccupation quotidienne marquée par l'omniprésence dans les familles non-bénéficiaires.

1.3.2. Amélioration des conditions d'accès des bénéficiaires aux services sociaux de base

L'amélioration des conditions de vie pour ces personnes vulnérables, c'est aussi l'accès aux services sociaux de base. Concernant ces derniers, l'étude a retenu l'accès à l'école des enfants et celui à la santé. C'est le minimum auquel tout être humain a droit pour valider son humanité. Dans l'optique de mettre en évidence les incidences des TM dans la vie des bénéficiaires, notamment quant à leur accès aux services sociaux de base, la stratégie retenue a été de comparer leur situation avec celle des informateurs non-bénéficiaires de TM. La présentation de l'échantillon de la présente étude a mis en évidence que ces derniers représentent 47% des effectifs, soit 879 informateurs, pendant que les 984 bénéficiaires constituent 53% de la population de l'étude (cf. Tableau n°1). D'une manière générale, les bénéficiaires et les non-bénéficiaires semblent d'accord sur le fait que les TM ont amélioré l'accès à l'éducation et à la santé. Le taux de ménages ayant inscrit les enfants à l'école est globalement de 68,6% avec des disparités entre les deux provinces de l'étude. A l'Est, il est 57% et 79% pour le Sud. La comparaison sur les deux phases permet de constater une évolution chez les bénéficiaires du Ouaddaï. Ce taux passe de 45% en 2021 à 57% en 2022 soit une hausse de 12%. La situation est moins reluisante pour la province du Logone oriental qui perd plutôt des points en passant de 83% en 2021 à 79% en 2022.

Tableau 3: Comparaison d'accès à l'éducation

PROVINCES	TAUX	Année 2021	Année 2022
LOGONE ORIENTAL	Fréquentation	83%	79%
	Non fréquentation	6%	4%
	Pas d'enfant en âge scolaire	11%	17%
OUADDAI	Fréquentation	45%	57%
	Non fréquentation	31%	24%
	Pas d'enfant en âge scolaire	23%	19%

Source : notre enquête

C'est ce qu'illustrent les témoignages des participants au focus group avec des non-bénéficiaires au village Bardé/Hilé Déhiyé dans le département d'Assoungba (province du Ouaddaï). Selon eux, « avec le Cash, ils [les bénéficiaires] font beaucoup de commerce et commencent l'élevage. Depuis l'arrivée du Cash la vie des bénéficiaires a changé, leurs enfants ont accès à l'éducation et aux soins médicaux. On constate même que les gens mangent bien et ne tombent pas trop malades comme avant » (focus group, 17/04/2022). Ces points de vue sont partagés par les participants au focus group pour bénéficiaires au village

Tamam (commune de Molou) dans le département d'Assoungba (Province du Ouaddaï) : « Avant l'arrivée du cash, nous étions pauvres, la vie était très difficile. Manger était difficile, nous n'avions pas les moyens pour nous soigner et nos enfants étaient souvent renvoyés de l'école car nous ne payions pas à temps. La vie avant le cash était très très difficile, rien ne marchait comme nous le voulions » (focus group, 17/04/2022).

Du côté de l'accès à la santé, l'enquête relève aussi une tendance à la hausse chez les bénéficiaires du Ouaddaï. Le recours au centre de santé dans le Ouaddaï passe de 66% à 76% soit une hausse de 10 points. Le recours aux guérisseurs traditionnels perd la moitié des points soit 4 points. Le recours aux médicaments de la rue est en nette décroissance. Il était de 13% en 2021 contre 6% en 2022. Remarque importante au sujet de la modalité « pas de traitement » qui gagne 2 points de plus, passant à 9%.

Dans le Logone oriental, le recours au centre de santé connaît une petite décroissance. Il passe de 85% en 2021 à 83% en 2022. Les médicaments de la rue ont gagné 6 points de plus que l'an dernier. L'automédication connaît une décroissance de 2 points ainsi que les guérisseurs traditionnels qui perdent aussi 1 point.

Tableau 4 : Comparaison d'accès aux services de santé

PROVINCES	TAUX	Année 2021	Année 2022
Logone Oriental	Centre de santé / Hôpital	85%	83%
	Guérisseur traditionnel	2%	1%
	Automédication	5%	3%
	Docteur choukou (médicament de la rue)	7%	13%
	Pas de traitement		
	Clinique privée.		
Ouaddaï	Centre de santé / Hôpital	66%	76%
	Guérisseur traditionnel	8%	4%
	Automédication	7%	5%
	Docteur choukou (médicament de la rue)	13%	6%
	Pas de traitement	7%	9%
	Clinique privée.		

Source : notre enquête

Pour ainsi traduire et exprimer les transformations survenues dans leur quotidien, les informateurs font le parallèle entre leurs vécus respectifs avec la distribution des TM et leurs conditions de vie aujourd'hui, c'est-à-dire depuis qu'ils perçoivent l'argent de ces derniers. C'est le critère d'évaluation de l'apport des TM dans la vie quotidienne des bénéficiaires retenu par Kaltouma, une femme non-bénéficiaire âgée de 45 ans du village Hilé Déhiyé, commune de Bardé dans

Département d'Assounga (Province du Ouaddaï) :

« Dans notre communauté, on constate que depuis l'arrivée des cash, le niveau de vie de certaines personnes est amélioré. Les gens ne tombent plus malades comme avant ou bien ils peuvent se soigner en cas de maladie avec l'argent reçu du cash transfert. Les femmes développent beaucoup plus de commerce et les enfants vont de plus en plus à l'école. Certaines personnes ont aussi trouvé du travail avec le cash. » (entretien, 21/04/2022).

Ces témoignages des informateurs portent en eux deux types de comparaisons. La première établit la différence entre les conditions de vie antérieures et celles d'aujourd'hui pendant que la seconde insiste sur les difficultés des non-bénéficiaires à joindre les deux bouts par rapport aux bénéficiaires de TM. Quel que soit le type de comparaison retenu, la fonction de ces parallèles c'est de renseigner sur la reconstitution ou non de l'estime de soi. Cette dernière est consécutive aux transformations provoquées par les TM dans la vie quotidienne des bénéficiaires quand ils comparent leur vie d'avant avec celle d'aujourd'hui. C'est qui ressort de l'analyse du témoignage des participants au focus group avec les réfugiés réalisés à Bitoye dans le département des monts du Lam (province du Logone oriental) selon lequel « La vie avant le cash était difficile et même après ce cash, rien n'est facile. Nous les réfugiés, on a fait deux ans avant de trouver des espaces cultivables, on cultivait dans les champs des autochtones. Les hommes vendaient de l'eau, les femmes labouraient aussi comme aide dans les champs des autochtones et d'autres partaient même jusqu'au Cameroun pour ramener de quoi manger. Les conditions ont un peu changé puisque cela nous permet de faire certaines petites activités génératrices de revenus. Mais nos habitudes de cultures et de petits travaux sont restées car ça va être difficile de croiser les bras et d'attendre de l'argent dont la période de réception n'est pas connue » (focus group, 17/04/2022).

Avant le démarrage des TM, ces bénéficiaires vivaient dans des conditions très difficiles. Certains ont expérimenté l'aliénation de leur force de travail pour dettes ; c'est ce qu'illustre ce témoignage des participants au focus group des réfugiés de Bitoye : « C'était un peu difficile au début parce qu'on prenait des dettes et après on travaillait dans les champs pour pouvoir rembourser. Mais maintenant on peut directement utiliser l'argent du cash soit utiliser l'argent pour les soins si quelqu'un est malade au même moment que nous recevons l'argent » (focus group, 17/04/2022). Ces bénéficiaires sont partis de cette condition de serf, car vivant du métayage dans les exploitations agricoles des autochtones avant le démarrage des TM, à celle d'autonomie. Non seulement ils ne travaillent plus pour des tiers pour survivre, ils peuvent aujourd'hui s'adonner à des activités de substitution contribuant à compléter l'argent perçu des TM pour garantir leurs lendemains. Une telle mutation améliore nécessairement l'estime de soi tout en contribuant à l'inclusion sociale des concernés.

C'est également à cette conversion de situation que l'on assiste pour ceux des bénéficiaires dont les TM rendent possible l'accès des enfants à l'école comme l'indiquent les données du tableau ci-dessous (n°5).

Tableau 5 : Analyse comparée de l'accès à l'éducation des bénéficiaires et des non-bénéficiaires

	Bénéficiaires 2021	Non bénéficiaire s 2021	Bénéficiaire s 2022	Non bénéficiaire s 2022
Nombre	869	916	984	879
% Ménage ayant inscrit les enfants à l'école	64%	61%	69%	69%
% Ménage n'ayant pas inscrit les enfants à l'école	19%	19%	14%	12%
% Ménage n'ayant pas d'enfants de cette tranche d'âge	17%	20%	18%	19%

Source : notre enquête

Ces données indiquent une parfaite égalité entre les ménages des bénéficiaires et ceux des non-bénéficiaires quant à l'accès de leurs enfants à l'école. Il apparaît ainsi que chacune des catégories enregistre 69% de réponses positives par rapport à l'inscription des enfants à l'école. Il y a un élément significatif dans ce tableau qui atteste que ce score enregistré par les bénéficiaires est associé à la perception et à l'utilisation de l'argent des TM. Par rapport à 2021, l'on enregistre un gain de 5 points de pourcentage chez les bénéficiaires contre 8 points de pourcentage gagnés par les non-bénéficiaires au cours de la même période. L'analyse des données collectées sur les difficultés des deux catégories à inscrire leurs enfants à l'école confirme cette tendance en faveur relative des non-bénéficiaires. En effet, selon les dites données, 14% d'informateurs bénéficiaires possèdent des enfants qui n'ont pas été inscrits à l'école contre 12% chez les non-bénéficiaires. Ce qui suggère que la situation de l'accès à l'école des bénéficiaires demeure relativement inférieure à celle des non-bénéficiaires et que les TM n'ont pas réussi à rétablir un véritable équilibre entre ces deux catégories d'informateurs. Le fait que 18% de ménages de bénéficiaires n'aient pas d'enfants en âge d'aller à l'école contre 19% de non-bénéficiaires vient confirmer ce déséquilibre, bien que mince, en faveur de ces derniers. En réalité, le fait d'avoir un taux inférieur d'enfants non-scolarisables par rapport aux non-bénéficiaires traduirait une relative incapacité des bénéficiaires à prendre en charge l'éducation de leurs progénitures.

Quand on interroge les raisons qui rendent compte de cette différence quant à l'accès à l'école des bénéficiaires par rapport aux non-bénéficiaires, les diverses autres raisons qui sont avancées, comme l'indiquent les résultats de l'analyse contenues dans le tableau n°6 ci-dessous montrent que le décalage relatif constaté n'est en fait qu'apparent.

Tableau 6 : Répartition des ménages des informateurs selon les raisons de non inscription des enfants à l'école

Les ménages n'ayant pas inscrit les enfants à l'école et les explications	Bénéficiaires		Non bénéficiaires	
	2021	2022	2021	2022
Ménage n'ayant pas inscrit les enfants à l'école	162	134	176	106
% Pas de moyens	28%	30%	32%	41%
% École fermée	43%	3%	30%	0%
% Manque d'enseignant	7%	6%	7%	8%
% Aide à la famille	7%	14%	17%	13%
% École coranique	16%	47%	14%	38%

Source : notre enquête

Parmi les informateurs appartenant aux ménages n'ayant pas inscrit leurs enfants à l'école, on dénombre 134 bénéficiaires et 106 non-bénéficiaires. Les données de ce tableau orientent l'analyse vers cinq principales motivations qui habitent les différentes catégories d'informateurs et qui justifient la non-inscription de leurs enfants à l'école formelle. Parmi ces cinq types de causes, il y a environ trois qui ne dépendent pas de leurs seules volontés. Il s'agit de la fermeture de l'école du village, du manque d'enseignants et des valeurs sociales liées à l'expression de la solidarité à laquelle renvoie l'aide à un tiers au sein de la famille. Par contre l'insuffisance des moyens peut être liée à un problème de gestion de ce que l'on possède comme la priorisation de certains postes de dépenses. L'inscription des enfants à l'école coranique est également un acte souverain du parent. C'est pour cette raison que ce sont ces deux ordres de motivations et de justifications traduisant des choix individuels qui retiennent l'attention de la présente analyse.

Chez les bénéficiaires, l'absence de moyens n'a pas beaucoup changé : elle est passée de 28% à 30% des effectifs de l'échantillon. Par contre, pour les informateurs qui motivent l'absence d'inscription de leurs enfants par leur fréquentation de l'école coranique, l'on est passé de 16% en 2021 à 47% en 2022.

S'il est vrai qu'en 2022, 30% de bénéficiaires associent le fait pour leurs enfants de ne pas être régulièrement inscrits à l'école formelle au manque de moyens financiers, ce que l'on constate cependant tout de suite, c'est que pour 41% des effectifs de non-bénéficiaires recensés, le défaut de ressources financières est le principal facteur qui rend compte des difficultés d'accès à l'école ordinaire de leurs enfants. Dans ce sens, ce n'est donc pas exclusivement l'insuffisance des ressources financières des bénéficiaires qui justifie les difficultés des parents à assumer leurs responsabilités en faveur de l'éducation de leurs enfants. L'analyse des données collectées montre même que contrairement à ce que l'on observe chez les non-bénéficiaires, où la cause la plus récurrente est le manque de moyens financiers, c'est plutôt l'orientation des enfants vers l'école coranique, avec 47% des effectifs de réponses, qui contrarie leur inscription à l'école formelle par leurs parents chez les bénéficiaires de TM. Les données collectées auprès des non-bénéficiaires, à l'instar des participants au focus group Hilé Déhiyé (commune de Bardé) département d'Assoungha (province du Ouaddaï), confirment pourtant que l'argent perçu des TM améliore vraiment l'accès à l'école formelle des enfants des bénéficiaires qui font confiance à cette dernière : « *Leurs enfants vont normalement à l'école.*

Ils payent régulièrement et quelques fois à l'avance même la scolarité des enfants. Leurs enfants s'habillent proprement pour aller à l'école et quand c'est un peu loin ils y vont à dos d'âne, avant ce n'était pas le cas » (focus group, 17/04/2022).

Aux termes des données du tableau n°6, 38% des informateurs n'ayant pas bénéficié des TM expliquent le nonaccès de leurs enfants à l'école formelle par le choix de l'école coranique. Plutôt qu'une résistance, cette attitude peut être considérée comme un choix par défaut provoqué par l'insuffisance des moyens financiers pour certains. Ce choix pourrait également être motivé par l'impossibilité d'accès à l'école associée ici à la fermeture de cette dernière ou à son irrégularité d'ouverture. Pour d'autres, il s'agit plutôt de la continuité avec une conviction religieuse profonde. Et dans ce dernier cas de figure, ce choix peut prendre le sens et le symbole d'une résistance contre la scolarisation formelle des enfants. Il peut aussi s'agir d'une absence de sensibilisation des parents.

Pour vérifier les incidences des TM sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et de leurs ménages, l'on a également mené une étude comparée entre la situation de ces derniers et celle des non-bénéficiaires et de leurs ménages par rapport à l'accès aux services de base de la santé. Le tableau n°7 ci-dessous présente les résultats de l'analyse des données collectées sur l'orientation prise par des bénéficiaires et les non-bénéficiaires pour prendre en charge leurs dernières affections sanitaires. D'une manière générale, le tableau indique que le recours aux structures sanitaires ne constitue pas encore un réflexe mécanique et systématique aussi bien pour les bénéficiaires que pour les non-bénéficiaires.

Cependant, les résultats analysés montrent que la tendance à préférer les cas de maladie vers une structure hospitalière s'est relativement améliorée chez les bénéficiaires par rapport à ce qui se passe chez les non-bénéficiaires même si ces derniers talonnent les premiers de près. Le recours aux centres de santé des bénéficiaires est passé de 75,4% en 2021 à 79,2% en 2022, soit un gain de 4 points de pourcentage. Alors que chez les non-bénéficiaires les choses ont stagnées : le pourcentage du recours au centre de santé qui était de 76,53% en 2021 est aujourd'hui de 77,8%. La conclusion paraît évidente dans ce cas de figure : l'argent perçu au travers de la distribution des TM a eu pour incidence d'améliorer l'accès de la première catégorie d'informateurs aux soins de santé à travers le recours aux structures formelles de prise en charge. Le fait que l'écart avec le score qu'enregistrent les non-bénéficiaires ne soit pas grand suggère que les populations des provinces du Logone oriental et du Ouaddaï ont plutôt une culture du recours à la médecine hospitalière. Ce qui signifie que ce serait le manque de ressources financières qui expliqueraient le fait que les gens n'aient pas systématiquement recours au centre de santé ou à l'hôpital.

Tableau 7 : Répartition des ménages des informateurs selon l'accès aux soins sanitaires

	Bénéficiaires		Non bénéficiaires	
	2021	2022	2021	2022
Nombre de ménages	869	984	916	879
% Centre de santé – Hôpital	75,49%	79,20%	76,53%	77,80%
% Guérisseur traditionnel	4,72%	2,10%	6,33%	2,40%
% Automédication	5,98%	4,30%	3,28%	4,00%
% Médicament de la rue	9,90%	9,80%	6,99%	9,40%
% Pas de traitement	3,80%	4,70%	6,88%	6,30%
% Clinique privée	0,12%	0,00%	0,00%	0,10%

Source : notre enquête

De ce qui précède, on peut noter que le réflexe des bénéficiaires de recourir à l'automédication et aux médicaments de la rue suggère d'affiner l'analyse. Le recours aux

médicaments de la rue occupe la deuxième place chez les deux types de ménages aussi bien en 2021 qu'en 2022 : 9,8% en 2022 et 9,9% en 2021 chez les bénéficiaires contre 9,4% en 2022 et 6,99% en 2021 chez les non-bénéficiaires. Ces scores quasi-identiques en 2022 par rapport au recours aux médicaments de la rue montrent que cette pratique n'est pas motivée par les privations financières des populations. Il en est de même des pourcentages d'informateurs qui ont fait le choix de l'automédication tant chez les bénéficiaires que les non-bénéficiaires : l'écart est presque insignifiant avec 4,3% pour les premiers et 4% pour les seconds en 2022. Ce qui signifie que même en l'absence des TM, la tendance ordinaire est que cette portion de la population ne manifeste pas mécaniquement le réflexe du recours aux services de soins encadrés par les structures de prise en charge de la santé.

Au niveau du recours aux tradipraticiens par les populations, l'on observe une tendance en diminution. Ainsi, chez les bénéficiaires, l'on est passé de 4,72% des informateurs en 2021 à 2,1% en 2022, soit plus de la moitié des effectifs. C'est la même dynamique que l'on observe chez les non-bénéficiaires : de 6,33% en 2021, l'on enregistre 2,4% en 2022. Cette tendance à l'abandon du recours aux tradipraticiens suggère que ce qui empêche le recours au centre de santé ce n'est pas toujours le manque d'argent. Elle indique que s'il est vrai que la dépossession financière peut expliquer les choix alternatifs qui sont faits par les bénéficiaires de TM, le manque d'argent ne constitue cependant pas le facteur causal exclusif de ces résistances à l'accès au service social de base que représente la prise en charge de la santé par les structures sanitaires.

Au manque de reconnaissance de la médecine conventionnelle qui constitue une contrainte pour l'accès au service social de base que représente la santé, il faut ajouter le niveau de scolarisation, la disponibilité des structures de santé et l'accessibilité de celles-ci. C'est ce qu'illustrent les justifications mobilisées par les informateurs bénéficiaires et non-bénéficiaires. D'une manière globale, trois facteurs explicatifs sont régulièrement évoqués : l'absence de moyens financiers, l'éloignement du centre de santé et l'absence de confiance à l'égard de la médecine conventionnelle. Les données contenues dans le tableau n°8 ci-dessous indiquent que la situation actuelle est quasi-identique à celle de 2021. A titre d'illustration, ceux qui n'ont pas recours au centre de santé à cause de son éloignement avec leur lieu de vie représentent 66% de l'échantillon en 2021 et 69% en 2022 chez les bénéficiaires. Ce sont les mêmes scores que l'on retrouve chez les non-bénéficiaires au cours des deux années retenues. Dans le tableau n°8 ci-dessous, la plupart des effectifs de l'échantillon qui n'ont pas recours aux centres de santé, soient 69% de chaque type d'informateurs sus-évoqués, sont découragés par l'éloignement, la distance géographique, qui les sépare des centres de santé. L'absence de moyens, 29% chez les bénéficiaires et 28% chez les non-bénéficiaires, paraît marginale par rapport à la cause de l'éloignement du centre de santé. L'indisponibilité locale des médicaments/traitements, 4,7% chez les bénéficiaires contre 6,3% chez les autres, et l'absence de confiance vis-à-vis de la médecine hospitalière (2% de bénéficiaires contre 3% de non-bénéficiaires) viennent renforcer cette culture de la résistance.

Tableau 8 : Répartition des ménages des informateurs selon les raisons du non-accès aux soins sanitaires

	Bénéficiaires		Non bénéficiaires	
	2021	2022	2021	2022
Nombre de ménages ne faisant pas recours aux centres de santé	213	205	215	195
% Pas de moyens	31%	29%	29%	28%
% Pas de confiance	3%	2%	6%	3%
% Centre de santé très éloigné	66%	69%	66%	69%

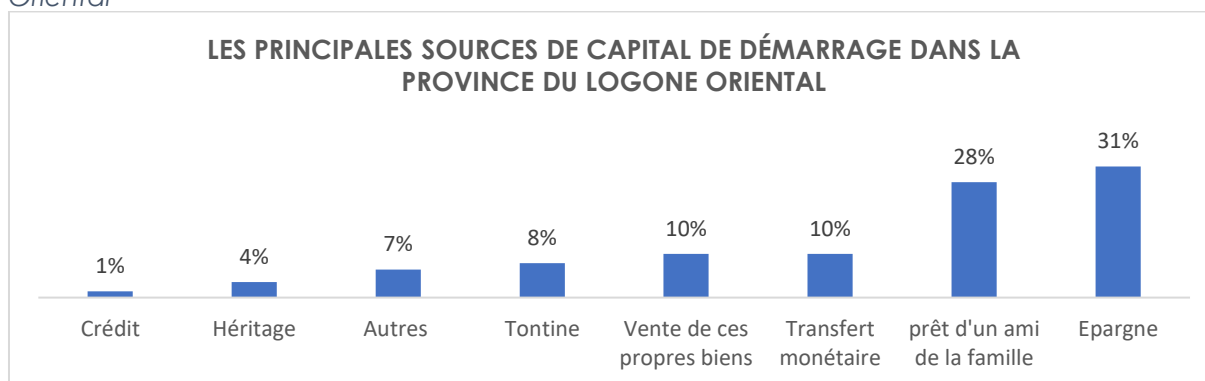
Source : notre enquête

Au demeurant, ce que l'on peut retenir c'est que les TM ont eu pour effets de construire et contribuer à l'inclusion sociale de leurs bénéficiaires en apportant une amélioration relative à l'accès de leurs enfants à l'éducation formelle et celui des membres de leurs ménages à la prise en charge par les structures de la médecine conventionnelle.

1.3.3. La contribution des TM à l'engagement dans les AGR

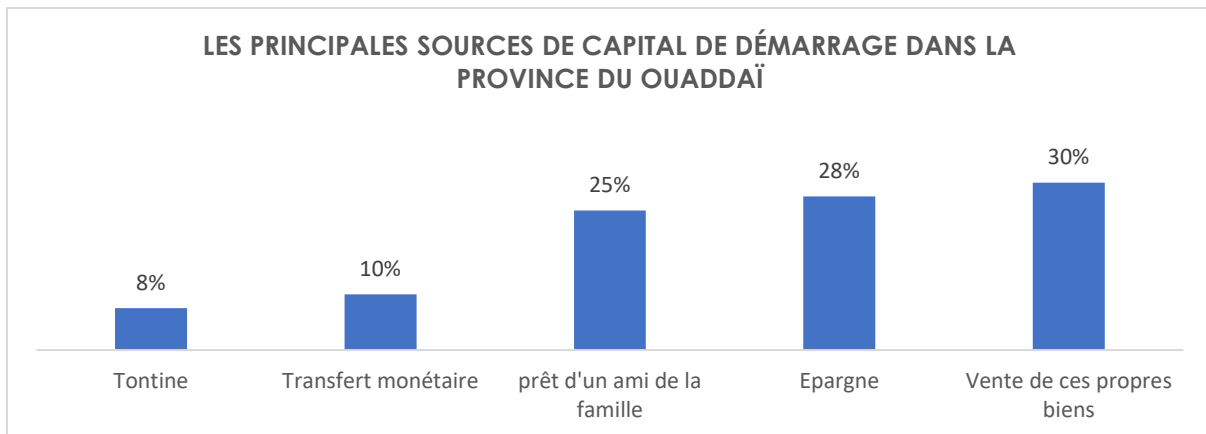
Le cadre dans lequel l'étude a été réalisée met l'observateur en présence deux programmes de distribution de TM ayant deux philosophies distinctes : PARCA et DIZA. L'objectif principal visé par la distribution des TM dans le cadre du programme PARCA, c'est de pouvoir permettre de répondre aux besoins de base, pour laisser l'espace nécessaire à la constitution de la possibilité de réaliser des AGR au travers d'autres activités. Par contre avec le programme DIZA, l'on s'est arrangé à faire en sorte que certains qui recevaient les TM soient également bénéficiaires des AGR. L'on peut donc aisément comprendre pourquoi la présente étude a permis de constater que l'une des incidences de la distribution des TM, c'est d'autonomiser leurs bénéficiaires et de les encourager à s'investir dans les activités génératrices de revenus (AGR). Les deux graphiques qui suivent mettent en évidence la contribution effective des TM dans le démarrage de ces AGR.

Graphique 14 : Principales sources de capital de démarrage dans la province du Logone Oriental



N = 134

Graphique 15: Principales sources de capital de démarrage dans la province du Ouaddaï



N = 40

Les deux graphiques ci-dessus placent l'observateur en présence de deux faciès distincts attestant de la singularité de chacune des deux provinces. Ainsi dans le Logone oriental, l'on compte 134 bénéficiaires qui se sont engagés dans le développement des entreprises non agricoles contre 40 dans la province du Ouaddaï. Les informateurs qui ont initié une entreprise non agricole dans le Logone oriental ont recouru à 8 sources principales de production du capital de démarrage de leur activité. Il s'agit du crédit, de l'héritage, des revenus des tontines, de la vente de ses biens par l'entrepreneur, des TM, des prêts contractés auprès des réseaux d'amitié et des fonds issus de l'épargne. Par contre dans la province du Ouaddaï, cinq sources de construction du capital de démarrage de l'entreprise ont été identifiées par les informateurs. En dehors du crédit et de l'héritage qui ne sont pas cités, les cinq autres sources qui ont été identifiées dans le Logone oriental sont présentes dans les informations recueillies dans le Ouaddaï.

Dans le Logone oriental, l'épargne avec 31% des effectifs recensés, constitue la première source de financement des entreprises non agricoles alors que dans le Ouaddaï, elle est placée en seconde position et représente 28% des effectifs. C'est plutôt la vente de ses biens qui, avec 31% des effectifs déclarés, occupe la première place des sources de financement des entreprises dans le Ouaddaï alors que cette source discute la troisième position avec les TM avec 10% chacune. Avec 28% des effectifs recensés enregistrés dans le Logone oriental, le prêt d'un ami occupe la deuxième place des sources de constitution du capital pour l'entreprise non agricole alors qu'avec 25% dans le Ouaddaï, il est classé troisième. Les TM enregistrent également 10% des effectifs dans le Ouaddaï pour se classer quatrième source de financement à peu près comme dans l'autre province. Dans les deux provinces, la tontine, qui a servi à financer les entreprises non agricoles pour 8% des effectifs dans chacun des cas, est classée au cinquième rang des sources de constitution du capital de démarrage partout. Dans le Logone oriental, 1% des effectifs confient avoir recouru au crédit pour financer leur entreprise pendant que 4% des informateurs ont capitalisé l'héritage reçu de leurs parents dans la même optique.

Au regard des résultats ainsi présentés, il apparaît que l'argent perçu à la faveur de la distribution des TM est très peu réinvesti dans le financement des entreprises non agricoles. Comme l'analyse des données l'atteste, seulement 10% des effectifs de bénéficiaires le font dans chacune des provinces. Etant entendu que la distribution des TM ne visait à faire déboucher les bénéficiaires à la réalisation des AGR, une hypothèse peut être faite à savoir que ceux des bénéficiaires qui ont eu la capacité d'investir dans les AGR peuvent être considérés comme des gens pour qui l'argent des TM représente un surplus de ressources par rapport à ce qui est nécessaire pour assumer l'accès aux besoins de bases. Ce qui fait qu'ils

se sont retrouvés plus nantis que les autres. A la vérité, au regard des charges sous lesquels pèsent les différents ménages, l'argent perçu des TM s'avère insuffisant pour espérer voir davantage de bénéficiaires le réinvestir dans des entreprises non agricoles. L'on comprend que les ménages font face à des priorités qui ne sauraient attendre. C'est donc par réalisme que beaucoup d'entre eux préfèrent prendre en charge la scolarité des enfants, la santé des membres du ménage et renforcer leurs activités traditionnelles comme l'agriculture au détriment de l'investissement de leur argent des TM dans les entreprises non agricoles. L'on ne peut donc conclure qu'il s'agit d'une absence d'esprit d'entreprise.

1.3.4. Les bénéfices immatériels des bénéficiaires

L'une des conséquences de la précarisation c'est de rendre invisible les acteurs sociaux qui en sont victimes. Cette situation sociale se traduit par la perte d'estime qui les expose au mépris et à l'expérience quotidienne de l'humiliation. Les résultats de la présente étude indiquent que ce qui détermine même de manière significative le sens de l'inclusion sociale qui s'opère à partir de l'accès aux services sociaux de base c'est surtout la capacité de cette facilité à restaurer la dignité, rendant ainsi possible sa ré-affiliation au corps social comme un être ordinaire. Au cours de la présente enquête, cette situation a davantage été observée sur le terrain de l'accès à la santé. C'est ce secteur qui offre une possibilité d'observation des effets directs induits des TM sur la considération sociale des bénéficiaires car à l'école ce sont leurs enfants qui en vont, pas eux-mêmes directement. L'on s'est alors rendu compte que l'amélioration de la qualité de l'accès aux services de soins des bénéficiaires s'accompagne d'un travail de réparation qui se traduit par la reconstruction de l'estime de soi.

C'est ce qu'illustre l'amélioration de la qualité de leur réception dans les services de soins. Pour les informateurs rencontrés, elle a une incidence indirecte. La comparaison que les bénéficiaires des TM font entre la réalité antérieure et celle d'aujourd'hui indique qu'on les recevait malgré tout avant à la différence de ce qui se passe depuis leur inscription dans les cash transferts. Leur considération antérieure a suscité un mépris à leur égard à telle enseigne qu'ils étaient l'objet de discrimination dans les centres hospitaliers dès le service d'accueil des malades. L'enquête a permis de mettre en évidence l'inconfort et le désespoir dans lesquels se trouvaient ces infortunés. Installés dans une situation de dépossession matérielle qui les exposait à la vulnérabilité, ces populations étaient réduites à avaler l'orgueil associé à leur dignité humaine en suppliant pour espérer toucher les cœurs des soignants dans l'espoir de capitaliser cette pitié afin d'accéder aux soins. C'est ce que révèle ce propos de l'un des participants au focus group organisé à Tamam, un village de la commune de Molou dans le département d'Assoungba (Province du Ouaddaï), qui souligne que : « Je n'ai plus besoin de supplier les infirmiers pour me soigner et payer après, je me soigne quand je suis malade » (Focus group, 17/04/2022). Pour ces bénéficiaires des TM, ces derniers leur ont à nouveau octroyé la légitimité de fréquenter les établissements hospitaliers que leur situation de précarité leur avait presque retirée. L'on comprend pourquoi, dans ce témoignage, aller à l'hôpital est désormais présenté comme une démarche ordinaire parce qu'émancipée du souci de l'accueil qui sera réservé à sa demande de prise en charge par le personnel soignant. La possession de l'argent génère un regard et un comportement différents des soignants à l'égard de ces bénéficiaires.

Il y a dans le propos du participant à ce focus group de Tamam une joie, à peine dissimulée, d'émancipation de l'impuissance de ne pouvoir se faire soigner sans passer par l'obligation de s'humilier en mendiant la prise en charge. Cette joie est motivée par le fait que la

dépossession matérielle dans laquelle vivait cette tranche de la population tchadienne représente une contrainte majeure pour l'accès aux soins. Puisque l'on doit supplier pour accéder à ce service de base et que l'on n'est pas seul à expérimenter cette fragilité existentielle, cette situation de dépossession décourage le recours systématique aux structures de soin. Ce qui signifie que l'on est obligé de discriminer ses recours. Lorsque le cas n'est pas jugé sérieux ou grave, les populations vivant dans cette condition s'abstiennent. C'est ce que suggère l'affirmation du même interlocuteur selon laquelle : « *Je peux venir à l'hôpital me soigner à tout moment. Je n'ai plus besoin de supplier les infirmiers pour me soigner et payer après, je me soigne quand je suis malade* » (Focus group, 17/04/2022). Il apparaît ainsi que la précarité financière débouche sur l'exclusion de la systématisation du recours aux structures de soins.

Les témoignages qui précèdent attestent que derrière la facilitation de l'accès aux soins de santé que les TM organisent, il y a une incidence de type immatériel qui participe à la réappropriation de leur fierté humaine par les bénéficiaires. L'un des effets voilés des TM pour les bénéficiaires, c'est, en effet, de contribuer à l'amélioration de leur considération par les soignants. C'est ce qu'illustre l'observation de l'un des participants au focus group de Tamam, commun de Molou dans le département d'Assounga (Province du Ouaddaï) selon laquelle « *Avant on ne nous regardait même pas, mais avec le cash on est quelques fois plus bien reçu que les autres, on se soigne mieux et avons plus accès à la santé par rapport aux autres.* » (Focus group, 17/04/2022). Ce témoignage montre que les structures de soins ne les prennent plus en charge par pitié ou compassion. Non seulement ils réintègrent le statut de patient à part entière dans les structures de soins, mais en plus ils bénéficient désormais de privilèges. En effet, il est passé de 66% à 76%, soit une progression de 10 points en un an.

Envisagée sous cet angle, cette considération sociale symbolise une rupture avec la situation d'exclusion sociale de ces gens vivant dans l'extrême précarité avant l'arrivée des TM. Dans ce sens, les TM contribuent à la reconstruction du lien social en facilitant l'accès aux soins. Ils prennent le sens d'une intervention sociale en faveur de la ré-affiliation des acteurs sociaux menacés de désaffiliation. Et c'est parce qu'ils sont menacés de désaffiliation qu'ils sont obligés de recourir aux stratégies ayant pour finalité de susciter la pitié et la compassion des autres pour accéder aux soins.

L'on a également observé l'amélioration de l'estime de soi à l'œuvre derrière la facilitation de l'accès au marché qu'organisent les TM en améliorant le pouvoir d'achat des bénéficiaires. Selon les participants au focus group de Tamam (commune de Molou) dans le département d'Assounga (Province du Ouaddaï), « *C'est beaucoup mieux (Akher maraway). Aujourd'hui à n'importe quel moment on peut avoir les produits au marché et même sans un effort on prend à crédit* » (focus group, 17/04/2022). Les bénéficiaires des TM sont redevenus crédibles. Ce qui signifie qu'avant ils étaient victimes d'exclusion parce que considérés comme inéligibles au crédit. Les TM contribuent dans ce sens à l'inclusion économique de leurs bénéficiaires. C'est également ce que cette facilitation de l'accès au crédit localement en raison des TM que les participants au focus group de Hilé Déhiyé (commune de Bardé) département d'Assounga (province du Ouaddaï) soulignent qu'« *Ils s'achètent facilement les produits de base au marché. Même à crédit, on leur donne des produits de base au marché* » (focus group, 17/04/2022). Le fait de recevoir des vivres ou des produits marchands même à crédit atteste une transformation du regard et de la considération des bénéficiaires par les commerçants. La confiance que ces derniers leur manifestent en leur accordant du crédit traduit un travail des TM sur leur réputation. Cette dernière a subi une embellie qui restaure leur identité.

2. Les effets des transferts monétaires sur les conditions socio-économiques de vie des communautés locales

Les effets induits des TM touchent aux conditions socio-économiques de vie au sein des communautés locales dans lesquelles la distribution de l'argent a cours.

2.1. L'incidence des transferts monétaires sur l'économie locale

L'une des incidences les plus sensibles de la distribution des TM dans les deux provinces, c'est la multiplication des activités commerciales par les bénéficiaires ou leurs conjoints. Et selon les interviewés vivant avec eux, cela améliore leur accès aux produits sur le marché aussi bien du point de vue de la quantité que de celui de la qualité. Et cela profite naturellement à toute la communauté locale. La création des AGR occupe 5,3% des postes dépenses allouées au transfert monétaire dans les deux provinces. Il faut noter que pour ce qui est de la création des entreprises non agricoles au sein des ménages, l'utilisation des transferts monétaires comme capital de base est de 10% que ça soit dans le Logone oriental ou dans le Ouaddaï. Le tableau ci-dessous illustre cette situation :

Tableau 9: Usages des TM

Année	Total Bénéficiaires		Logone Oriental		Ouaddaï	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Alimentation	71%	60%	63%	57%	80%	62%
Remboursement de crédit / AVEC	4%	4%	2%	1%	6%	8%
AGR	5%	5%	6%	9%	3%	1%
Reconstruction du cheptel	6%	9%	7%	6%	5%	13%
Reconstruction des abris	2%	3%	3%	1%	1%	5%
Education des enfants	4%	6%	8%	7%	0%	5%
Santé	5%	10%	7%	15%	3%	4%
Autres	2%	3%	3%	4%	1%	2%

Source : notre enquête

A titre d'exemple, Grâce, veuve de 70 ans du village Sakara, département des Monts du Lam (province du Logone oriental) confie qu'elle rend disponible des denrées de première nécessité localement grâce à l'argent perçu des TM.

Baïkokoum c'est en réalité le chef-lieu du département des monts de Lam. Il est distant du village Sakara et l'accès n'y étant pas facile, les produits qu'on y rencontre constituent une denrée précieuse pour les populations de Sakara. Baïbokoum regorge, en effet, d'un marché transfrontalier qui communique avec le Cameroun situé à 15 kilomètres de là et la Centrafrique qui se trouve à 12 kilomètres de distance. Cette activité de Grâce vaut tout son pesant d'or à Sakara. En rendant des denrées vendues à Baïbokoum disponibles dans ce village, Grâce opère un processus de décompression de l'espace et connecte les populations de Sakara au marché transfrontalier. Le témoignage de Luc, un bénéficiaire autochtone malvoyant rencontré à Bitoye, confirme cette lecture comme l'atteste son propos selon lequel « *Beaucoup de femmes partent prendre des choses à la frontière du Cameroun pour venir les vendre ici* » (entretien, 18/04/2022).

En dehors de cette reconsidération dans les échanges, l'investissement des bénéficiaires des TM dans les activités commerciales jouent une autre fonction sociale. Luc de Bitoye renseigne encore que « *La distribution des cash a permis aux femmes d'exercer des activités génératrices*

de revenus. D'autres préparent la bouillie et vendent ça le soir. En tout cas chacune d'entre elle s'est trouvé une activité à faire. Aux veuves également de pouvoir s'occuper de leurs enfants. » (Entretien, 17/04/2022). Cette dynamique d'ouverture de nouveaux commerces par les bénéficiaires du cash a également été observée dans la province du Ouaddaï. Ibrahim, 33 ans et autochtone de Goudiang, commune de Bardé, dans le département du Hadjer Hadi (Province du Ouaddaï) a constaté que « la plupart des nouveaux commerces appartiennent aux bénéficiaires du cash. » (Entretien, 18/04/2022). C'est aussi le constat fait par Michael, l'un des participants au focus group des bénéficiaires hôtes dans le village Bethel (département de la Nya Pendé, province du Logone Oriental) quand il affirme : « les conditions de vie sont mieux maintenant grâce à l'ONG « Solidarité ». Quand quelqu'un te donne de l'aide, il faut savoir dire merci. Avec les TM une nouvelle source de revenus s'est ajoutée à nos sources d'avant (focus group, 18/04/2022).

Ce que ces informations permettent ainsi de constater, c'est que la distribution de l'argent des TM a donné des possibilités aux bénéficiaires de mener des activités commerciales. Les données du tableau n° 9 ci-dessus indiquent que les AGR sont évaluées à 5% en 2021 et 2022. Cette évolution est cependant différente selon que l'on considère la province. Ainsi dans le Logone oriental, l'on est passé de 6% des bénéficiaires en 2021 qui investissent leurs revenus des TM dans les AGR à 9% en 2022 pendant que dans le Ouaddaï là où l'on enregistrait 3% en 2021, c'est plutôt 1% en 2022. Ces données quantitatives sont confirmées par les témoignages des informateurs. Grâce, veuve de 70 ans du village Sakara, département des Monts Lam (province du Logone oriental), reconnaît à ce sujet que « Les programmes de transferts monétaires m'ont permis de vendre du gombo sec et de la pâte d'arachide que je fais à base des arachides que je vends. Je vends également des bacons (tourteaux) que je fabrique moi-même. » (Entretien du 19/04/2022). Le témoignage d'Adoum Saka, déplacée mariée de 35 ans du village Goné, commune de Bardé, département d'Assoungba (province du Ouaddaï), confirme cette incidence des TM sur les activités commerciales locales : « Les programmes de transferts monétaires m'ont permis disposer de deux principales activités génératrices de revenus. Avec cet argent reçu, j'achète des tissus que je couds et vends d'un côté, et de l'autre côté, je fabrique des beignets (haricot) que je vends au marché » (entretien, 18/04/2022). Ce propos illustre que l'investissement des bénéficiaires dans des AGR s'accompagne de bénéfices induits pour la communauté locale dans laquelle ils vivent. Ainsi, bien que celui qui s'engage dans le commerce y voit d'abord une activité susceptible de lui garantir un revenu permanent, l'on ne doit pas perdre de vue qu'il constitue une activité de service. A ce titre, le commerce ne profite pas exclusivement au commerçant. Ceux qui accèdent aux produits commercialisés résolvent les problèmes qui sont provoqués par l'indisponibilité des marchandises.

A titre d'illustration, lorsqu'Adoum Saka revend les tissus qu'elle achète ou les habits qu'elle coud, elle résout les problèmes causés aux autres par leurs besoins dont l'assouvissement passe par la détention de ces produits. De même lorsqu'elle vend les beignets et le haricot, il s'agit d'une contribution à la mise en disponibilité de ces repas auprès de la communauté, notamment de ceux de ses membres qui en sont consommateurs. C'est le constat que fait par exemple Luc, le bénéficiaire autochtone malvoyant de 78 ans rencontré à Bitoye pour qui « Les distributions de cash transfert n'ont pas donné lieu à des conflits ici. Cela nous a plutôt aidés à faire beaucoup de choses pour notre village. Surtout au niveau des marchés, maintenant il y a plus de produits qu'avant et plus d'activités » (entretien, 18/04/2022). Il précise que « Même les gens qui ne reçoivent pas de transferts monétaires en profitent d'une manière indirecte avec la disponibilité des produits sur le marché » (entretien, 17/04/2022). Il faut également noter que cette multiplication des acteurs augmente mécaniquement celle de

l'offre. Ce qui s'accompagne généralement d'une diminution des prix. Cette dernière bénéficie à l'ensemble de la communauté. Cette diminution des prix peut cependant entraîner des pertes de bénéfices pour les non-bénéficiaires engagés dans ces activités commerciales.

De manière complémentaire, en rendant disponible le cash au sein de la communauté à travers ses bénéficiaires, les TM organisent la circulation de l'argent et encourage l'intensification des échanges commerciaux. Les bénéficiaires des TM viennent en effet augmenter la masse monétaire en circulation ainsi que le nombre de détenteurs de ressources financières capables de consommer, c'est-à-dire de faire des achats au marché. C'est ce qui explique le constat fait par beaucoup de commerçants à l'instar de Yacoub, autochtone de 29 ans du village Nguéri, commune de Bardé dans le département de Hadjer Hadid (province du Ouaddaï), que « *pendant la réception des transferts, les produits sont très vite écoulés.* » (Entretien, 17/04/2022). La détention des ressources financières par les uns et les autres suscite le besoin de dépenser. Ce constat est corroboré par les participants au focus group de Goudia (Bardé) département d'Assounga, quand ils constatent qu'« *Avec les cash transferts le pouvoir d'achat de certains ménages a augmenté. Nous constatons que depuis l'arrivée de TM, les gens se nourrissent bien* » (focus group, 18/04/2022).

Ce sont ces incidences indirectes de la distribution des TM que Kaltouma, une femme non-bénéficiaire âgée de 45 ans du village Hilé Déhiyé, commune de Bardé, dans Département d'Assounga (Province du Ouaddaï), relève lorsqu'elle souligne que « *le fait même que les bénéficiaires viennent acheter mes produits ça me permet d'avoir des revenus que je peux ensuite mettre dans notre caisse d'épargne et une autre peut aussi en bénéficier. Certaines bénéficiaires me donnent du sucre quand ils perçoivent le cash.* » (Entretien, 21/04/2022). Ce propos de Kaltouma révèle l'effet boule de neige des bénéfices de l'argent des TM. Il y a ainsi toute une chaîne qui va du bénéficiaire aux membres des tontines engagés dans les activités d'épargne en passant par les versements d'épargne des bénéficiaires de TM. La chaîne est donc longue des bénéficiaires des TM. Ceux qui reçoivent l'argent des TM ne constituent pas leurs bénéficiaires exclusifs. D'autres acteurs sociaux tirent profit de leur sélection. L'apport des TM dans la dynamisation du tissu économique local n'est donc pas une vue de l'esprit.

L'autre effet de l'investissement des TM dans les activités commerciales, c'est la transformation de la structure locale de ces dernières et leur dynamisation. Ibrahim, autochtone non-bénéficiaire de 33 ans du village Goudiang, commune de Bardé, dans le département du Hadjer Hadi (Province du Ouaddaï) indique à ce sujet la bifurcation survenue dans sa trajectoire de commerçant : « *Avant je vendais plus de céréales. Maintenant, je vends beaucoup plus d'habits, de l'huile végétale, des chaussures, du sucre, des crèmes pour le corps et les biscuits.* » (Entretien, 18/04/2022). Un autre commerçant âgé de 35 ans toujours dans le Ouaddaï, Adamou du village Goz-loubane, commune de Bardé, dans le département de Hadjer-Hadjid a fait le même constat en précisant que « *Je vendais avant leur arrivée des produits alimentaires (céréales). Maintenant, je vends plus des sucreries, du macaroni et du savon* » (entretien, 17/04/2022). La conjecture que l'on peut faire ici c'est que la circulation de l'argent des TM a contribué à la modification de la structure locale de la consommation en donnant la possibilité aux bénéficiaires de laisser libre cours aux besoins restés jusqu'ici étouffés et contenus par l'absence de ressources financières.

Les bénéficiaires de cette modification de la structure locale de la consommation ce sont évidemment les commerçants. Non seulement ceux-ci vendent plus, mais en plus ils ont diversifié la structure de l'offre. La plus-value de cette modification, c'est l'amélioration de leurs

revenus. C'est dire que l'un des effets induits de la distribution des TM, c'est l'augmentation des revenus des commerçants dont la structure de l'offre s'est diversifiée. Ibrahim du village Goudiang apprécie cette évolution en ces termes qui portent une révélation supplémentaire : associant le démarrage des TM avec l'arrivée des réfugiés et des retournés, il affirme qu'« *avant on vendait en détail mais depuis leur arrivée, les ventes en gros dépassent le détail* » (entretien, 18/04/2022). Cette dernière information indique que les TM ont relancé la consommation à l'échelle locale au point d'obliger les commerçants à passer du détail au commerce de gros. La valeur d'une telle évolution est à la mesure de la transformation des habitudes de consommation provoquée par la circulation de l'argent frais induit de la distribution des TM.

Tout n'est cependant pas rose car pour certains informateurs à l'instar de ceux du focus group du village Hilé Déhiyé (commune de Bardé), la circulation de l'argent a localement provoqué une inflation avec une escalade vertigineuse des prix des denrées et produits au niveau du marché (focus group, 17/04/2022). Ces informateurs pointent un doigt accusateur sur les bénéficiaires des TM qui, « *je pense que c'est de leur faute, ils ne discutent même plus le prix au marché. Oui depuis l'arrivée des cash, tout le monde cherche à s'enrichir car c'est de l'argent donné gratuitement* » (focus group, 17/04/2022).

L'autre retombée des TM, c'est que leur distribution suscite le désir d'épargne et encourage leurs bénéficiaires à s'adonner à cette dernière même si leurs possibilités demeurent limitées. Dans les deux provinces retenues pour la présente étude, les populations considèrent la détention d'un cheptel comme une épargne. Le tableau n°9 ci-dessus indique qu'à côté des AGR, l'on peut effectivement considérer la reconstitution du cheptel comme une activité commerciale indirecte. Une bonne partie du cheptel est souvent commercialisé. A ce titre le fait que l'utilisation des TM pour la constitution du cheptel soit passée de 6% des bénéficiaires en 2021 à 9 % en 2022 atteste du désir manifesté par les bénéficiaires à l'égard de l'épargne. Ce désir n'est cependant pas uniforme quand on tient compte de la dynamique selon les provinces. Ainsi, si dans le Logone oriental les choses sont restées stables avec 7% de bénéficiaires engagés dans la reconstitution du cheptel en 2021 et 6% en 2022, dans la province du Ouaddaï, l'on est passé de 5% de bénéficiaires qui utilisent les TM dans cette activité à 13% en 2022. Cependant, certains bénéficiaires estiment que l'argent des TM ne peut être utilisé pour faire l'épargne ou pour mener des AGR. C'est que suggère ce propos de Luc, bénéficiaire malvoyant de 78 ans rencontré à Bitoye selon qui « *Pour moi, cet argent est comme une pension de retraite (éclats de rire). Je ne peux plus l'utiliser pour faire une activité génératrice de revenus. C'est peut-être ma femme qui fait de petites choses par moment. Je suis une personne qui savait chercher de l'argent et j'avais toujours quelque chose sur moi. C'est vrai que cela nous aide mais nous ne pouvons l'utiliser que pour manger car nos jours sont comptés.* » (Entretien, 17/04/2022). Luc exprime clairement sa préférence à garder quelque chose sur lui. Une telle décision ne profite qu'à son ménage qui dispose ainsi de réserves de sécurité. C'est l'argent mobilisable dans le cadre des prêts par des tiers car disposer de l'argent en épargne dans un cadre où la disponibilité des ressources financières fait défaut peut se transformer en investissement.

En dehors de ces aspects à caractère économique, les TM s'accompagnent également de retombées en termes d'inclusion sociale des acteurs sociaux dont on peut attribuer le bénéfice à la communauté locale parce que de telles évolutions contribuent à la construction de l'équilibre fonctionnel du système social.

2.2. Les transferts monétaires comme opportunité de sortir du statut de marginalisé

Il y a une perception quasi-généralisée des TM dans les deux régions, c'est qu'il s'agit juste de subsistance d'appoint ayant pour finalité la restauration de la vie des bénéficiaires en leur permettant de faire face à la situation du moment. De ce point de vue, il s'agirait tout simplement d'une mesure conjoncturelle dont les effets ne peuvent provoquer une sortie durable de la vulnérabilité. Or, tel n'est pas ce qui est véritablement recherché. S'il est vrai qu'il s'agit d'abord de parer au plus pressant en redonnant aux individus les ressources nécessaires, il y a cependant une dimension collective du travail qui échappe aux seuls bénéficiaires immédiats des individus. La distribution des TM va plus loin qu'une simple opération financière car *réparer une vie c'est réparer le monde dans lequel elle évolue* et qui a présidé à sa déchéance. Réparer ce monde c'est sortir les victimes du défaitisme qui consiste à tomber dans le désinvestissement de soi dans sa vie pour en faire des acteurs, c'est-à-dire des gens qui ne risquent plus d'être, tout de suite, à la charge de la société. Dès lors, l'une des incidences attendues de la distribution des TM c'est de réussir à créer les conditions de la *requalification des victimes et d'une reprise en main de soi par chaque bénéficiaire*. Sur ce plan, les résultats de notre enquête présentent deux cas de figures contrastés. D'une part, le terrain a révélé des profils en expérience de rupture avec l'abandon de soi à la prise en charge. Et de l'autre, l'on s'est aussi retrouvé avec des individus que la distribution des TM n'a pas réussi à sortir de l'emprise du désœuvrement. Comme le souligne fort à propos Guillaume le Blanc, « Le désœuvrement relève de l'effacement de la possibilité de faire œuvre, il relève aussi de l'absence de perception de l'œuvre produite par une vie » (G. le Blanc, 2011 : 3).

Les cadets sociaux, notamment les femmes, semblent avoir saisi leur sélection par les responsables des structures d'organisation de la mise en œuvre des TM comme une opportunité pour améliorer leur situation de marginalité. En allant sur le terrain, l'une des choses que l'on pouvait théoriquement redouter c'est de se retrouver en présence de femmes bénéficiaires victimes de pressions masculines et de menaces à cause des effets potentiels des TM sur la sécurité de l'autorité de l'homme. A l'origine d'une telle appréhension, les risques liés à la réaction des hommes du fait que la femme a désormais un revenu sur lequel ils n'ont pas de contrôle. Les données de terrain indiquent cependant que l'on se trouve en face d'une situation contrastée, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 10: Contrôle des ressources chez les bénéficiaires selon l'appartenance sexuelle entre 2021 et 2022

	Sexe	Année	Province du Logone oriental	Province du Ouaddaï
Possession de biens de production	Homme	2021	66%	64%
		2022	54%	60%
	Femme	2021	34%	36%
		2022	46%	40%
Gestion de bien de production	Homme	2021	67%	68%
		2022	55%	63%
	Femme	2021	33%	32%
		2022	45%	37%
Possession de parcelle de terre	Homme	2021	73%	68%
		2022	61%	72%
	Femme	2021	27%	31%
		2022	72%	28%
Gestion de parcelle de terre	Homme	2021	70%	73%
		2022	63%	61%

	Femme	2021	30%	25%
		2022	37%	36%

Source : notre enquête de terrain

Pour comparer la situation de la femme à celle de l'homme, l'étude a retenue quatre secteurs d'activités : la possession des biens de production, la gestion de ces biens, la possession de la terre et sa gestion. Pour le premier déterminant, il ressort de l'enquête que le pourcentage des informateurs de sexe féminin possédant des biens de production est passé de 34% dans le Logone oriental et 36% dans le Ouaddaï en 2021 à 46% dans la première province et 40% dans la seconde en 2022. Ce qui indique qu'il y a eu une relative amélioration de la situation de la femme. Pendant que la situation des hommes a stagné : 66% de bénéficiaires de sexe masculin du Logone oriental et 64% du Ouaddaï possédaient des biens de production en 2021. En 2022, ce sont 54% dans le Logone oriental et 60% dans le Ouaddaï. Soit une relative dégradation de la situation masculine. L'étude indique la même tendance dans la gestion des biens de production. Ainsi, dans le Logone oriental, l'on passe de 67% de bénéficiaires hommes en 2021 à 55% en 2022. Tandis que chez les femmes dans la même province, l'on passe de 33% en 2021 à 45% en 2022. A la dégradation de la situation de l'homme s'oppose l'amélioration de celle de la gent féminine. Dans la province du Ouaddaï, l'on enregistre 63% de bénéficiaires de sexe masculin jouissant de la gestion de bien de production en 2022 contre 68% en 2022. Sur la même activité dans la même province, les femmes bénéficiaires passent de 32% en 2021 à 37% en 2022. Là où les résultats de l'enquête suggèrent une amélioration significative, c'est au sujet de la possession de la terre par la gent féminine dans la province du Logone oriental. L'on est en fait passé de 27% en 2021 à 72% en 2022. Une telle dynamique ne s'observe pas dans le Ouaddaï où les choses restent dans le statu quo avec 31% de bénéficiaires de sexe féminin possédant une parcelle de terre en 2021 contre 28% seulement en 2022. Ce qui indique que l'effet TM n'est pas mécanique et qu'il conjugue avec d'autres éléments locaux comme les facteurs socio-culturels.

Ce que l'on constate cependant c'est que la possession de la parcelle de terre n'évolue pas au même rythme que celle de la gestion. L'amélioration significative de la possession de parcelles de terre par les femmes entre 2021 et 2022 évolue inversement avec celle de la gestion de ce bien par elle. A titre d'illustration, dans le Logone oriental, le tableau n°10 ci-dessus indique que l'on est passé de 30% de bénéficiaires de sexe féminin gérant les parcelles de terre en 2021 à 37% seulement en 2022. Cette tendance est confirmée par ce que l'on observe dans la province du Ouaddaï : ici l'on est passé de 25% de femmes bénéficiaires gérant leur parcelle de terre en 2021 à 36% en 2022.

Les rapports de domination masculine marqués par l'appropriation par l'homme de tout ce qui donne du pouvoir fournissent une clé d'accès à la compréhension de ce décalage entre la possession et la gestion des parcelles de terre. Cela signifie que les TM ont permis l'accès de la femme à certains biens de prestige et de pouvoir mais pas à leur gestion. Dans ce sens, le travail de requalification du statut de la femme demeure inachevé.

Le fait est que beaucoup apprécie très peu les modifications de statuts sociaux dont les TM sont porteurs. C'est ce que montre le village Tamam (département d'Assoungba, Province du Ouaddaï) où l'on a fait le constat que les avis sont partagés au sein des communautés locales au sujet de ces transformations survenues dans la vie des femmes. Pendant que « *Certains hommes pensent que les femmes deviennent arrogantes depuis que le cash a démarré* » (focus group, 17/04/2022), d'autres estiment que « *les transformations sont mêmes bien pour la famille* » (focus group, 17/04/2022). Pour rendre compte de cette deuxième attitude, les

participantes au focus group de Tamam soutiennent que « *les hommes ne réagissent pas car on est toujours soumises à nos époux ici* » (focus group, 17/04/2022).

En dehors de ce facteur explicatif, certains informateurs estiment que cette innovation prospère parce qu'elle a contribué à soulager les hommes de leurs responsabilités domestiques. C'est ce qu'illustre le propos de Luc, un bénéficiaire autochtone malvoyant de 78 ans rencontré à Bitoye, pour qui « *Les hommes ne ressentent pas d'insécurité. Le commerce que nos femmes font nous aide vraiment beaucoup. Elles s'occupent mieux des enfants que nous-mêmes. Moi bien que je cultivais avant, ma femme faisait le commerce et cet argent nous aidait vraiment. Il arrivait des moments où on utilisait son argent à elle pour amener les enfants à l'hôpital et quand j'arrive à trouver, je lui remets pour l'aider dans le commerce.* » (Entretien du 17/04/2022). C'est le même constat chez les participants au focus group du village Tamam lorsqu'ils affirment qu'« *On a commencé à faire des petits commerces. Oui, les femmes nous aident dans certaines dépenses au foyer. Oui, elles ne nous dérangent plus pour gérer leurs besoins* » (focus group, 17/04/2022). Ce qui suggère que les femmes ont su négocier leur repositionnement dans le champ social en améliorant leur statut social sans toutefois bousculer les fondamentaux de la société. La stratégie adoptée a consisté à soulager leurs époux de leurs charges dans les ménages soit en renforçant leurs efforts soit en se substituant à eux sans cependant chercher à ouvrir un véritable chantier de la refondation de la société en refaisant les statuts sociaux associés aux représentations différentielles de l'homme et de la femme.

« *Avec le cash transfert, j'ai pu commencer le commerce des céréales. J'achète les céréales dans les villages et je les vends aux grossistes ici sur place. Par cette expérience, je suis devenue indépendante face à l'homme, j'ai appris à développer une activité génératrice de revenus et à économiser pour le futur. Je ne dépend plus de mon homme avec cette aide monétaire* » (entretien, 17/04/2022).

Selon les participants (responsables des institutions décentralisées de l'Etat) au focus group de Gorné (Bardé) dans le Département d'Assounga, « *Auparavant les femmes n'intervenaient pas dans les organisations communautaires. Aujourd'hui elles sont représentées partout et s'organisent même en groupement et association pour le développement de la communauté.* » (Focus group, 22/04/2022).

Il apparaît ainsi que l'une des incidences des TM a été d'ouvrir aux cadets sociaux, notamment aux femmes bénéficiaires, de nouvelles fenêtres d'opportunités d'agir. En agissant, c'est la communauté qui bénéficie doublement : d'une part en multipliant les porteurs de charge, c'est-à-dire des gens capables de porter efficacement des responsabilités, et de l'autre en étendant les participants légitimes de l'organisation de la vie domestique à la gent féminine. Cette reconnaissance sociale de la gent féminine représente une incidence induite de la distribution des TM. Ce n'est pas la seule forme de reconnaissance expérimentée par la gent féminine à travers les TM. Il y a aussi celle qui se traduit par « *une reconnaissance de soi par soi* » (G. le Blanc, 2011 : 3). Le choix opéré par Haoua, bénéficiaire autochtone de 54 ans divorcée qui vit en concubinage dans le village de Tamam, de se réapproprier sa propre vie peut être mobilisé ici pour illustrer pareille situation. Pour travailler à son autonomisation, Haoua a misé sur le réinvestissement de l'argent perçu des TM. Voici la stratégie qu'elle a mise en œuvre :

« *Avec le cash transfert, j'ai pu commencer le commerce des céréales. J'achète les céréales dans les villages et je les vends aux grossistes ici sur place. Par cette expérience, je suis devenue indépendante face à l'homme, j'ai appris à*

développer une activité génératrice de revenus et à économiser pour le futur. Je ne dépends plus de mon homme avec cette aide monétaire » (entretien, 17/04/2022).

Pour mesurer la valeur de cette stratégie, il suffit de la comparer avec la quête de relégation à l'œuvre derrière la nostalgie que Grâce, veuve de 70 ans du village Sakara (département des Monts Lam, province du Logone oriental), manifeste. Malgré le fait qu'elle bénéficie des TM, cette veuve estime que *« c'est mieux quand on a un homme à côté pour se soucier de nous. Mon mari était un grand cultivateur et la nourriture ne manquait pas ici à la maison. Quand je vois les hommes sortir le matin et ramener les choses à leur femme le soir, mon cœur est touché. Mais c'est la vie et on n'y peut rien. C'est le chemin de tous. »* (Entretien du 19/04/2022).

Le contraste est net entre Haoua et Grâce. L'une, Haoua, a perçu le sens et la signification de sa sélection en tant que cadet social dans les TM. L'autre, Grâce, manque royalement de cette *intelligence* de situation et c'est pour cette raison qu'elle se retourne vers un passé qui ne reviendra pas. A l'abandon de soi de cette dernière à la tristesse et à la mélancolie de l'absence de l'époux, celle-là répond par une quête de mise en œuvre de soi en prenant le contrôle de sa vie. Dans le premier cas, les TM sont en situation d'échec quant à leur capacité à restituer l'histoire (J.-M. Ela, 1994) à la communauté locale. Dans le second cas, ils sont plutôt en réussite parce qu'ayant restitué à cette dernière les ressources de lutte contre la chute dans le désœuvrement.

Grâce n'est cependant pas la seule à faire l'expérience de désinvestissement à l'œuvre derrière son choix. La chute dans le désœuvrement est expérimentée par tous les bénéficiaires qui ont développé une dépendance à l'égard des TM. Ils n'échappent donc pas de l'emprise de la dépossession. Ainsi certains ne songent pas à l'éventualité de l'arrêt de la distribution des TM un jour. Ce qui se traduit par le développement par eux d'une dépendance à l'égard de l'argent et des conditions de vie sous l'emprise des TM. Les participants au focus group de bénéficiaires du site de retournés dans les Monts de Lam (Logone oriental) évaluent eux-mêmes les conséquences de la fin des TM sur les conditions de vie de la communauté locale : *« Nous n'allons peut-être plus pouvoir ramener certaines choses dans nos marchés ici car les fruits que nos femmes ramènent ici, elles les prennent d'ailleurs et ces petites activités génératrices de revenus risquent de prendre un coup »* (entretien, 18/04/2022). Ce témoignage indique clairement qu'aucune disposition n'a été envisagée par ces bénéficiaires pour suppléer à cette éventualité. Il manque cruellement ici une démarche de prise d'initiative pour anticiper une éventuelle fin de la distribution des TM. Ce qui rend compte d'un désengagement au sein de la communauté vis-à-vis des conditions d'existence qui ont conduit à l'initiative des TM.

En cause dans cette attitude, le refus de changer de paradigme pour passer d'une culture de la consommation sans effort nourrie par la soumission aux contraintes et la dépendance à celle de l'émancipation marquée par la considération *« de la vie comme un processus de mise en œuvre »* (G. le Blanc, 2011 : 3). C'est ce qui ressort de l'analyse des propos des participants au focus group de bénéficiaires du site de retournés dans les Monts de Lam selon lesquels *« Tout ce que nous pourrions actuellement faire sans le cash, c'est l'agriculture. Et l'agriculture est saisonnière. Donc pendant la saison sèche, on risque d'être là comme ça seulement si nous ne faisons pas de commerce. Et l'argent qui nous permet de lancer ces activités génératrices de revenus, c'est seulement le cash transfert »* (focus group, 18/04/2022). L'allégeance au

désœuvrement est telle que l'on n'envisage pas une occupation pendant le temps vide après les activités agricoles.

Cette addiction développée par les bénéficiaires à l'égard des TM c'est le désir de les voir s'éterniser. C'est l'avis d'Ahmat, autochtone bénéficiaire marié et âgé de 40 ans, du village Khartoum (département d'Assounga, province du Ouaddaï) qui pense que « C'est une bonne chose, si le transfert peut durer aussi longtemps que possible » (entretien, 18/04/2022). Ce souhait de voir les TM continuer à l'œuvre dans le propos d'Ahmat trahit l'échec de ces derniers à contribuer à la requalification de leurs bénéficiaires. C'est cette requalification qui aurait pu leur permettre d'envisager une vie sans soutien par le moyen des TM. L'autre figure de cette dépendance aux TM qui trahit l'échec de la communauté locale à susciter le désir de passage à une culture de l'action c'est celle que présente Adam, bénéficiaire autochtone de 25 ans habitant du village Tabari wadita du département d'Assounga (province du Ouaddaï), qui formule le vœu un jour d'« Être un réfugié afin que mes enfants bénéficient d'une bonne scolarisation dans les camps, ouvrir une boutique ou je pourrais stocker les produits des champs (mil, arachide, et sorgho), avoir un grand espace pour le maraichage » (19/04/2022).

Cette manière d'envisager les choses permet d'accéder à la compréhension de la différence de comportement que l'on observe entre bénéficiaires.

Une relative différence émerge cependant entre les bénéficiaires de TM exclusivement et ceux ayant en plus bénéficié de paquets d'activités comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 11: Comparaison entre les bénéficiaires du Cash uniquement et ceux du cash + paquet d'activités

	Cash uniquement	Cash + Paquet d'activités
Exploitation d'entreprises non agricoles	18%	17%
Pratique de l'agriculture	88%	88%
Possession de Terre	51%	56%
Possession de biens de production	88%	85%
Possession de tête de bétail	58%	52%
Demande d'accès au crédit	7%	5%

Source : notre enquête

Au niveau de l'exploitation des entreprises non agricoles, de la pratique de l'agriculture et de la demande d'accès au crédit, la situation des bénéficiaires recevant uniquement le cash et celle de ceux recevant en plus du cash un paquet d'activités sont identiques si l'on en croit les données du tableau n°11. Par contre au niveau de la possession de terre, il y a un léger avantage en faveur des bénéficiaires recevant un cash accompagné d'un paquet d'activités. Pendant que 56% de ces derniers possèdent des terres, 51% des autres font la même expérience. Par contre au niveau de la possession des biens de production et des têtes de bétail, l'avantage est en faveur des bénéficiaires recevant exclusivement le cash. Bien que relatif, cet avantage est de 88% de bénéficiaires recevant exclusivement le cash contre 85% de ceux dont le cash est accompagné d'un paquet d'activités. De même lorsque 58% de ceux-là possèdent des têtes de bétail, 52% de cette dernière catégorie de bénéficiaires affirment posséder la même chose.

L'étude a également permis de constater que l'argent des TM est utilisé comme une ressource complémentaire pour augmenter et garantir l'efficacité des résultats de l'activité principale. C'est le cas de Jean-Pierre, jeune bénéficiaire de 34 ans, qui vivait des activités agricoles,

notamment de la culture du sésame, de l'arachide et du sorgho. Prenant visiblement conscience de l'importance du risque qui pèse désormais sur les catégories sociales défavorisées, cet autochtone du village Koutou¹, département du Nya Pendé (Province du Logone Oriental), a utilisé une partie de l'argent reçu dans la cadre de la distribution des TM pour acheter des semences afin de s'assurer l'amélioration du volume de ses récoltes et leur qualité. A ce sujet, Jean-Pierre a confié à l'équipe de recherche qu'« Avec le cash, moi j'ai acheté du fumier pour amender mon champ, des houes, des haches et également des semences et agrandir mon champ. » (Entretien, 22/04/2022). Ce choix opéré par Jean-Pierre ne semble pas sorti de nulle part car ajoute-t-il, « Nous avons reçu en plus du cash transfert, des houes, des haches et des semences » (entretien, 22/04/2022). L'utilisation d'une partie de cet argent pour acheter des semences afin de s'assurer l'amélioration du volume de ses récoltes et leur qualité est considérée par Jean-Pierre comme un investissement. C'est un investissement pour lui parce qu'il l'apprécie lui-même comme une activité génératrice de revenus. De fait, il écoule ses récoltes au marché en échange de l'argent. La stratégie adoptée par Jean-Pierre montre que lorsque le cash transfert associe les TM avec un paquet d'activités, cela renforce davantage les populations vulnérables. Comme le montre l'expérience de Jean-Pierre, avec cette formule, l'on s'émancipe de la quête exclusive de survie pour s'investir dans une trajectoire de sortie de la menace de désaffiliation. Dans l'itinéraire emprunté par Jean-Pierre, les TM deviennent une véritable opportunité de se réinventer à travers une volonté manifeste de transformer cette prise en charge en expérience de sortie durable de la vulnérabilité.

Ce récit de vie de Jean-Pierre indique deux choses au moins. La première c'est que les TM qui s'accompagnent d'un paquet d'activités avec don de matériels instaurent de la part du bénéficiaire un rapport distinct et particulier à l'argent perçu. Le matériel et les semences que l'on reçoit tiennent un langage facile à saisir. Ils symbolisent un appel à l'implication du bénéficiaire dans le dispositif de lutte contre sa vulnérabilité. Ces dons qui accompagnent la distribution de l'argent inscrivent l'effort à travers l'investissement de soi au travail dans le package de restauration de la vie des bénéficiaires. En correspondance avec ces attentes, une représentation de l'argent perçu des TM s'élabore alors spontanément. C'est comme cela que l'argent reçu est associé à l'outillage agricole qui l'accompagne. Il apparaît ainsi que les bénéficiaires qui ont accordé à l'argent perçu une autre signification qu'une manne conjoncturelle pour faire face à l'instant présent investissent dans la résilience.

2.3. Les retombées des transferts monétaires sur la cohésion sociale

L'étude a interrogé les incidences des TM sur la cohésion sociale dans les communautés des bénéficiaires. L'idée était d'examiner le rapport des bénéficiaires avec les mécanismes communautaires de sécurité sociale et les tensions sociales entre divers acteurs en interaction localement.

2.3.1. Situation des mécanismes communautaires de sécurité sociale (activation de la solidarité et hospitalité)

L'intérêt pour les mécanismes communautaires de sécurité sociale n'est pas anodin. Il s'agit d'examiner ce que la distribution des TM fait à ces mécanismes de manière à déterminer la dynamique sociale qui en ressort. Parmi les mécanismes communautaires de sécurité sociale en vigueur dans les sociétés paysannes au Tchad, la solidarité à travers précisément l'entraide est peut-être le plus utilisé. Pour ce type de société, la réciprocité constitue le ferment et le ciment de la vie quotidienne. La prise en charge de tous les événements de la vie porte la trace et la marque de cette expression de la solidarité. Dans les moments de soudure, quand on ne mange pas chez le voisin, c'est chez lui que l'on contracte des prêts pour remettre cela

dès que l'embellie survient. La prise en charge d'une maladie d'un membre du ménage se fait très souvent ici avec des sous empruntés auprès d'un tiers. Il apparaît ainsi que la solidarité constitue un véritable mécanisme de sécurité sociale dans la vie communautaire. Aussi le risque que la distribution des TM vienne remettre en question ce modèle était grand surtout quand on tient compte que les bénéficiaires de ces ressources financières vivent dans la dépossession. Avec cette dernière, en effet, l'on assiste généralement à l'activation de l'instinct de conservation. Devenu le référent de toute initiative, l'instinct de conservation oblige les uns et les autres à opérer un choix pour soi au détriment du reste de la communauté. Ce repli sur soi a pour conséquence immédiat la rupture de l'intérêt pour le reste des membres de la communauté. La seule et unique chose qui intéresse dès lors c'est le sort de sa seule personne.

Pourtant pour nombre d'informateurs, si une telle crainte est bien fondée, elle n'a pas sa place. Les bénéficiaires rencontrés au cours de l'enquête indiquent qu'il n'y a pas eu de développement de leur rejet par les non-bénéficiaires. C'est ce qu'illustrent les données contenues dans le tableau qui suit. Bien que les sollicitations financières de bénéficiaires auprès des autres membres de la communauté aient significativement diminué en passant de 100% en 2021 à 36% dans la province du Logone oriental et de 100% à 4% dans la province du Ouaddaï, il reste qu'ils continuent à avoir besoin de l'expression de la solidarité des autres. Il est clairement indiqué que 36% d'entre eux dans le Logone oriental et 4% dans le Ouaddaï bénéficient de la solidarité des autres pour résoudre leurs problèmes. Ce qui atteste du fait que les bénéficiaires ne font pas l'objet d'un rejet de la part des communautés auxquelles ils appartiennent. La diminution des demandes de soutien ou d'assistance chez ces derniers suggèrent que les TM ont contribué à leur autonomisation, c'est-à-dire à la réduction de leur dépendance vis-à-vis de la communauté.

Tableau 12: Sollicitation financières chez les bénéficiaires

	Logone oriental		Ouaddaï	
	2021	2022	2021	2022
Sollicitation financière envers les autres	100%	36%	100%	4%
Sollicitation financière des autres envers soi	39%	100%	17%	100%

Source : notre enquête

Cette autonomisation des bénéficiaires rend également compte de l'acceptation locale de l'amélioration de leurs situations quotidiennes. Cette accommodation des communautés à l'amélioration des conditions de vie de leurs membres bénéficiaires de TM peut également se comprendre par la modification survenue dans le statut des concernés dans la chaîne d'expression de la solidarité au sein des communautés dans lesquelles ils vivent. Au regard des données du tableau ci-dessus, l'on constate que les TM ont permis aux bénéficiaires de passer du statut d'objet de la solidarité à celui de sujet/acteur de cette dernière. Ainsi dans le Logone oriental, en 2021 seulement 39% des bénéficiaires de TM étaient considéré par la société comme donateur potentiel alors qu'en 2022, c'est la totalité d'entre-eux, soit 100%, qui occupent cette position. Dans le Ouaddaï, l'on est passé de 17% de bénéficiaires sollicités par leurs communautés comme donateur d'assistance aux autres à 100% en 2022. Il est donc clair que le fait d'être bénéficiaire de TM modifié significativement le regard de la société sur soi. L'on passe d'un statut d'assisté à celui d'assistant, de l'objet de l'assistance à celui du sujet qui assiste les autres. D'où l'hospitalité que l'on peut donc en conséquence être l'objet. Il apparaît ainsi que le fait d'être bénéficiaire des TM améliore et renforce l'insertion sociale des individus au sein de leur communauté parce qu'il les met en situation d'acteur de l'expression de la

solidarité. Ce qui explique l'absence de rejet des bénéficiaires par les autres et l'intérêt que les autres affichent à leur égard lorsque des situations nécessitant l'assistance ou le soutien se présentent.

L'une des clés d'accès à cette acceptation des bénéficiaires sans agressivité ni jalousie se trouve au niveau de la place qu'ils ont réservée aux autres dans l'utilisation de leurs TM. De l'avis des informateurs rencontrés sur le terrain, l'esprit de solidarité a prévalu même dans la consommation des ressources financières distribuées au moyen des TM. C'est ce que confirment les participants au focus group de Tamam, commune de Molou (département d'Assoungba, Province du Ouaddaï), pour qui « *Nous sommes tous unis. Lorsque les bénéficiaires touchent, ils partagent avec les autres. On est toujours ensemble, on partage la nourriture qu'on achète dès qu'on gagne. Nous vivons de manière pacifique, on se partage tout comme avant et on leur prête même de l'argent* » (focus group, 17/04/2022). La solidarité est demeurée fonctionnelle tant sur le terrain du partage de sa ration quotidienne que de celui de la sollicitude envers ceux qui sont en quête de prêts d'argent. Cela est illustré par le fait que les bénéficiaires se transforment en structures temporaires de crédit pour les non-bénéficiaires. C'est un constat similaire qui ressort de l'échange avec les participants au focus group de koutou1 dans le département du Nya Pendé (province du Logone oriental). D'après ces derniers, « *Oui il y en a qui partent avec ceux qui n'en reçoivent pas en partageant les repas ou à acheter aux voisins ou à la famille des médicaments pour ceux qui sont malades, en tout cas ce n'est pas tout le monde mais il y en a qui partagent vraiment* » (focus group, 22/04/2022). Il apparaît ainsi que les TM permettent de renforcer les mécanismes communautaires de sécurité sociale. La possession des ressources financières par certains participent de ce point de vue au renforcement du lien social. Ce qui permet une meilleure insertion sociale des bénéficiaires dans la communauté locale.

Ce constaté est corroboré par ce que l'on a observé dans les rapports avec les déplacés et les réfugiés. Le sens de la solidarité manifesté et vécu par les déplacés et les réfugiés au moment de la distribution des TM a une incidence sur leur insertion et leur acceptation par les autres. D'indésirables, ils deviennent des voisins recherchés. L'hypothèse ici c'est que leur sens de la solidarité et du partage active la bienveillance et l'hospitalité des autochtones. C'est ce qui transparait de ce propos des participants au focus group de koutou1 (département du Nya Pendé, province du Logone oriental) : « *Nous les considérons comme faisant partie des nôtres maintenant sinon comment ils vont se sentir. Nous avons partagé avec eux nos maisons et mêmes nos chambres. Il n'y a vraiment eu aucun problème* » (focus group, 22/04/2022).

Le fait pour ces interlocuteurs d'ajouter l'expression *maintenant* trahit le constat selon lequel les choses n'ont pas toujours été ainsi. De fait, comme on le verra plus loin, la présence des déplacés et des réfugiés n'ont pas toujours été du goût des autochtones. C'est que l'on peut détecter dans le propos de Kaltouma, une femme non-bénéficiaire âgée de 45 ans du village Hilé Déhiyé, commune de Bardé (département d'Assoungba, province du Ouaddaï) plein de ressentiment selon lequel : « *Je suis une autochtone mais je ne bénéficie pas de cash transfert et cela me fait très mal. Comment on peut comprendre que nous accueillons des réfugiés et retournées, nous supportons tout ce poids et les gens viennent les aider mais pas nous ! Et pourtant, c'est nous qui les hébergeons ! (Avec un ton mélancolique)* » (entretien, 21/04/2022). Les participants au focus group tenu dans le même village avec les non-bénéficiaires confirment ce sentiment de rejet en soutenant qu'« *Au début c'était difficile de les supporter mais avec le temps les choses se sont arrangées. Ils constituent un plus pour nous car depuis qu'ils sont ici, on voit beaucoup de changement dans notre localité* » (focus group, 17/04/2022).

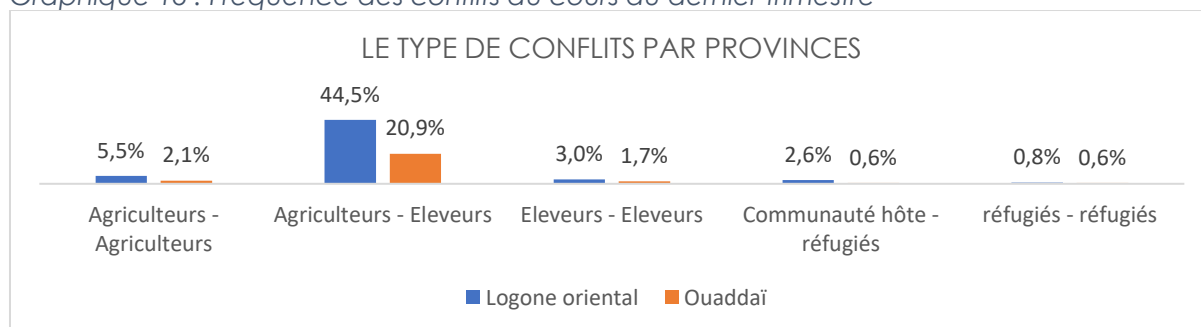
Voilà l'une des conséquences immédiates de l'allégeance des déplacés et des réfugiés à l'esprit de partage. Et cette insertion sociale induit en retour l'activation d'un mécanisme de protection sociale à leur égard. A partir du moment où ils ne sont plus considérés comme des étrangers, la communauté prend les mêmes dispositions pour les protéger que celles qui sont actionnées quand il s'agit d'un autochtone. C'est la même situation observée dans le village Ouadihamra (département de Oura, province du Ouaddaï) à travers le ressenti des participants au focus group, « il n'y a pas de problème entre nous ici. Certes, certains non bénéficiaires ne sont pas content, mais nous faisons tout pour maintenir la paix. Certains nous saluent nonchalamment, mais tout ça, est normal. La pauvreté est généralisée. » (Focus group, 20/04/2022).

2.3.2. La place des TM dans les tensions sociales

Dans un contexte où les ressources financières sont plutôt rares, la distribution des TM à certains égards déséquilibre le système social et peut susciter des envieux. Une telle situation peut avoir des incidences sur le climat social de manière à entraîner des tensions entre acteurs sociaux. Or, ce que l'on constate à la lecture de l'analyse des données réalisée que présente le graphique n°17 ci-dessous, les localités sélectionnées dans les deux provinces ont connu des conflits au cours du dernier trimestre. L'on a dénombré cinq types de conflits. Les plus récurrents, notamment 35,2%, se produisent entre les éleveurs et les agriculteurs. Pris en détail, le conflit agriculteurs – éleveurs est plus prépondérant qu'il s'agisse du Sud et de l'Est. Au sud où 44,5% des enquêtés du Logone affirment en être confronté fréquemment alors que 21% seulement connaissent ce problème dans le Ouaddaï.

Ce constat rejoint celui de Jeannot le chef du village Mini. Il affirme que les différends qu'il règle régulièrement « ce sont les problèmes entre les agriculteurs et les éleveurs et aussi à cause des terres occupés par ceux qui sont venus d'ailleurs. A part cela, il n'y a pas trop de problèmes dans le village. » (Entretien du 18/04/2022). Et toujours selon lui, « Les plaignants sont les agriculteurs pour les problèmes entres agriculteurs et éleveurs. Et les autochtones pour les questions de terres occupées par nos frères qui ont fui la guerre pour s'installer avec nous ici » (entretien du 18/04/2022). Ces contentieux n'ont en général rien à voir avec les TM. La distribution de ces derniers est très récente. Or, ces deux communautés ont toujours eu des différends quant à la gestion des espaces forestiers. Ensuite, l'on enregistre 4,6% des conflits récurrents entre les agriculteurs. Il n'ay que 2,2% de conflits qui ont cours entre les hôtes et les réfugiés. Une bonne part de ces conflits est liée à l'accès à la terre. D'après Jeannot, « Quand les réfugiés étaient arrivés, certains leur ont donné des espaces croyants qu'ils allaient repartir et leur laisser les terres mais certains se sont approprié et les autochtones revendiquent leurs terres » (entretien du 18/04/2022). Très peu de réfugiés font des problèmes entre eux, soit 0,6%.

Graphique 16 : Fréquence des conflits au cours du dernier trimestre



Source : notre enquête

Les données contenues dans ce graphique indiquent que les TM n'ont pas provoqué de conflits supplémentaires. Jeannot précise à ce sujet que : « *Je n'ai pas observé une hausse des conflits pendant les périodes de distribution du transfert monétaire. Les problèmes que je viens de citer sont des problèmes qui datent d'un peu longtemps déjà. Les femmes se sont également rendues compte que malgré que je règle ça, les maris finissent toujours par épouser l'autre donc elles ne se plaignent plus trop. Il n'y a aucun problème lié au transfert monétaire.* » (Entretien du 18/04/2022). Il ajoute ce qui suit : « *Il n'y a pas de conflits spécifiquement liés à la distribution de cash à ce que je sache. Je n'ai pas reçu de plainte ici concernant cela.* » (entretien du 18/04/2022).

Dans nombre de localité, il existe cependant des problèmes de cohabitation qui opposent les autochtones aux réfugiés et déplacés. Ces problèmes touchent à l'accès à la terre. Luc, un bénéficiaire autochtone malvoyant, souligne que « *Bon, avec les réfugiés et les retournés, je n'ai aucun problème particulier. Le seul problème, c'est que quand ils sont arrivés, on leur a donné des espaces cultivables et ils occupent nos terres. Maintenant, ils refusent de nous les rendre et ils pensent que c'est de leur droit de disposer des mêmes choses que nous. Moi j'ai vécu longtemps ici et je connais toutes les terres que les gens disposent et comment ils ont fait pour les avoir* » (entretien, 17/04/2022). Lors d'un focus group tenu au village Hilé Déhiyé avec les non-bénéficiaires, un autochtone a mis en évidence un autre type de différend avec les réfugiés. Selon lui, « *Moi j'ai eu un problème avec un réfugié qui a volé mes volailles et quand je l'ai conduit devant le chef du village, il a nié et a même dit à son représentant que je l'accusais à tort. Je ne me suis dit qu'il y a aussi des mauvaises personnes parmi ceux qui vivent avec nous. Je n'ai pas été en conflit avec aucun autre membre de la communauté.* » (Focus group, 17/04/2022).

L'on peut aisément constater une volonté manifeste de tolérance de la part de cet interlocuteur. D'une manière générale, tous ces cas de figures de tensions sociales ne sont pas liés à la distribution des TM. La plus palpable des tensions autour du foncier est le conflit agriculteurs – éleveurs. En effet, que l'on soit dans le Logone oriental avec sa forte densité démographique ou qu'il s'agisse du Ouaddaï où les rares terres arabes sont mises à rude épreuve par une démographie galopante qui s'associe le changement climatique, l'on se trouve toujours en présence des conflits entre éleveurs et agriculteurs.

Par contre, les accusations touchant les réfugiés au sujet de leur contribution à l'instabilité des foyers peuvent être associées à leur aisance financière par rapport à d'autres acteurs sociaux locaux. C'est cette insécurité conjugale ressentie par les autochtones mariés que Luc dénonce lorsqu'il affirme que « *Leur présence est tout à fait normale. Ce n'était pas de leur volonté. Ils ont fui la guerre et à leur place, on ferait également la même chose. Donc il n'y a aucun problème à ce niveau. Sauf que certains commencent vraiment à exagérer. Ils cherchent même nos femmes ici. Les gens étaient même jusqu'à la gendarmerie pour régler ce problème.* » (17/04/2022).

Malgré ces différents types de conflits, la cohésion sociale n'est pas menacée parce que les mécanismes de gestion des différends localement appliqués ont montré leur efficacité. C'est ce qu'illustre la situation au village mini. Selon Jeannot, « *C'est moi-même et tous ceux qui m'entourent ici qui réglons les problèmes. On essaye de trouver des solutions et c'est seulement quand cela nous pèse que j'essaye d'amener ça à la brigade de Bitoye. Surtout avant, et ces problèmes concernent plus les agriculteurs et les éleveurs.* » (Entretien du 18/04/2022). Selon lui, « *Il n'existe pas de comité de gestion de plaintes. C'est moi et les conseillers qui essayons de trouver des solutions aux problèmes ici dans le village. C'est quand nous sommes dépassés*

que nous essayons de remonter dans la sous-préfecture à Bitoye pour qu'ils puissent régler cela à leur niveau. » (Entretien du 18/04/2022).

3. Appréciations du fonctionnement des transferts d'argent et suggestions

Cette partie du travail interroge le fonctionnement de TM de la sélection des bénéficiaires à la distribution de l'argent. C'est cette appréciation qui a permis de déboucher sur des suggestions.

3.1. Appréciations du fonctionnement des transferts monétaires

Avant d'arriver à la distribution des ressources financières aux bénéficiaires, il y a un ensemble d'opérations préalables. Tout commence par la sélection des ménages bénéficiaires. D'après les informateurs rencontrés sur le terrain, cette sélection repose sur un certain nombre de critères. Jean-Pierre, bénéficiaire de 34 ans du village Koutou 1 dans le Nya pendé (Logone orientale), dévoile les critères de sélection qui ont été appliqués dans leur localité. Selon lui « Le premier critère est basé sur ce que possède chacun. Puis sur le nombre d'enfants en charge. On nous demandait également si nous avons des bétails ou des petits ruminants et ils sont même passés dans chaque concession pour vérifier les conditions dans lesquelles nous vivons avant de prendre nos noms » (entretien, 22/04/2022)

Les participants non-bénéficiaires à ce focus group à Koutou 1 précisent qu'*« Ils étaient passés de porte par porte pour prendre nos noms, demander le nombre d'enfants qu'il y'a et aussi ce qu'on dispose comme richesse. Et ils sont revenus plus tard remettre les cartes aux gens. Nous qui sommes là avons donné nos noms également mais ce n'est pas sorti »* (focus group, 22/04/2022). Ce que l'on a opéré une sélection en apparence rigoureuse pour déterminer les bénéficiaires. Au cours de ladite sélection, l'on a cherché à évaluer le confort et les capacités de chaque ménage entre faisant le rapport en ses sources de revenus et sa taille. L'intérêt pour cette dernière permet de se faire une idée sur les charges à supporter quotidiennement et hebdomadairement.

Cette description des procédés de sélection indique que cette dernière ne s'est pas faite de manière fantaisiste ni au hasard. Elle s'est faite sur la base de critères d'inclusion et d'exclusion obéissant à une nomenclature précise. Nicolas, autochtone marié âgé de 40 ans du village Sakara dans le département des Monts Lam (province du Logone orientale), apporte des précisions importantes quant aux autres critères retenus pour exclure ou inclure parmi les bénéficiaires. Il explique qu'*« Ensuite, les célibataires n'étaient pas choisis, on ne choisissait que les personnes mariées avec plusieurs enfants. Les personnes avec des maisons avec des toits en tôle aussi on ne les choisissait pas. On priorise les veuves et les veufs »* entretien, 19/04/2022).

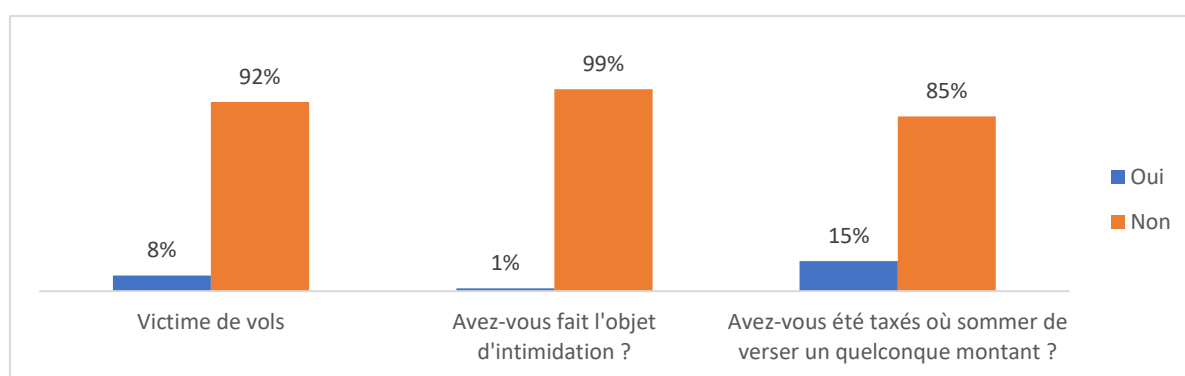
Ce qui précède indique que l'on choisissait les plus vulnérables comme les veuves et veufs. On choisissait les gens qui ne disposent de rien et dont les enfants ne partent même pas à l'école. Au début, ils disaient qu'ils étaient là pour les réfugiés et les retournés. Ensuite, ils sont aussi entrés dans la cour des autochtones pour prendre également les noms des plus pauvres.

Mais avant d'atteindre ce stade de sélection, l'on a commencé par déterminer les villages à retenir. Là aussi ce n'était pas facile car on trouve des indigents partout. Comme l'illustre la pratique dans le Logone orientale, l'on a retenu la méthode du tirage au sort. Nicolas du village Sakara décrit le procédé : *« Au départ, ils étaient venus avec les cailloux et nous ont demandé de compter. C'était pour le choix du village. Et quand on arrivait à compter plus de cailloux, le village est choisi »* (entretien, 19/04/2022). C'est donc après cette procédure que dans chaque village retenu, comme le soulignent les participants au focus group avec les retournés à Bitoye, *« Ils étaient passés dans chaque concession pour voir le nombre de personnes qu'il y avait par famille et demander ce que disposait chacun. Puis, ils ont pris le nom d'une personne dans chaque famille et ils sont partis. C'est plu tard qu'ils étaient venus remettre les cartes à*

ceux dont les noms ont été choisis de la machine et c'est ceux-là uniquement qui recevaient le cash transfert » (entretien, 17/04/2022). Selon les participants au focus group réalisé avec les retournés du site de Mont de Lam (Logone Oriental), « c'est une question de chance. C'est la machine qui tri les noms. Donc ceux dont les noms ne figurent sur la liste de bénéficiaires ne peuvent qu'accepter leurs sorts. » (Focus group, 18/04/2022).

C'est après ces opérations que la distribution de l'argent s'est mise en place. D'après les informateurs rencontrés, ladite distribution s'est souvent déroulée sans soucis. Luc témoigne par exemple que « Le mode de réception de l'argent ne comporte pas de risques. On appelle les gens, on leur remet et chacun s'en va. Je n'ai pas encore entendu une personne dire que la façon dont on nous donne l'argent n'est pas bien. C'est l'argent qu'on nous donne par bonté de cœur donc on accepte seulement. » (Entretien du 17/04/2022).

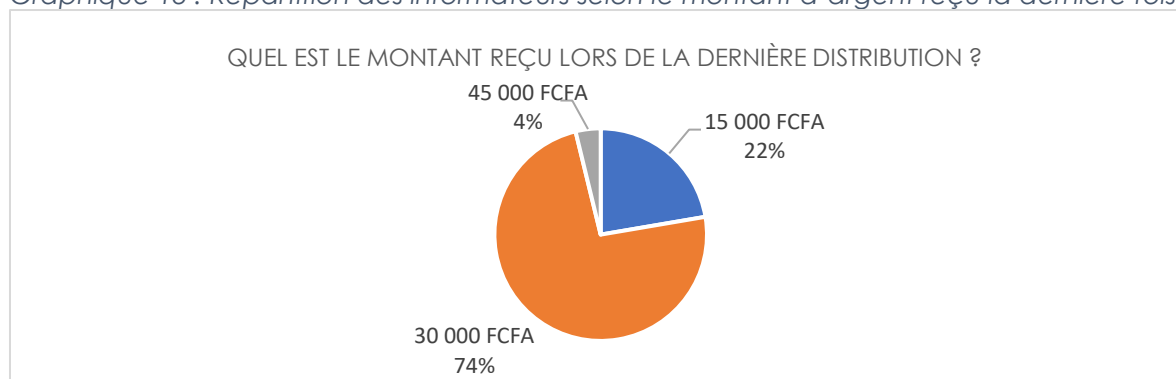
Graphique 17 : Répartition des informateurs selon l'exposition aux risques



Source : notre enquête

Les données du graphique n°18 ci-dessus confirment le sentiment de sécurité qui habite les bénéficiaires de la distribution des TM. De leur avis, 92% n'ont jamais été victimes d'agressions de manière à se faire voler l'argent perçu des TM. Il y a tout de même une portion certes négligeable, soit 8% des effectifs, qui déclarent avoir déjà été victimes de ce genre de situation malheureuse. Au niveau des intimidations, la quasi-totalité des informateurs, soit 99%, reconnaissent n'en avoir jamais fait l'expérience. L'enquête s'est ensuite intéressée aux montants que perçoivent les bénéficiaires (graphique n°19).

Graphique 18 : Répartition des informateurs selon le montant d'argent reçu la dernière fois



Source : notre enquête

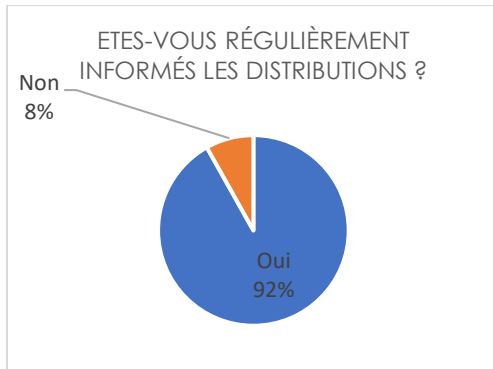
Les données du graphique n°19 indiquent que 74% des effectifs de bénéficiaires déclarent avoir perçu 30.000 francs CFA pendant que 22% affirment avoir reçu 15.000 francs CFA et 4% 45.000 francs CFA. Les données recueillies au moyen des entretiens montrent cependant un déficit de constance quant à ce qui concerne les sommes perçues par les bénéficiaires. A titre

d'illustration, Grâce (veuve de 70 ans du village Sakara) affirme ce qui suit : « J'ai reçu 28 500f puis 18 000f et 15 000f deux fois. Avec le dernier paiement, je n'ai rien pu faire car on m'a donné de vieux billets tous déchirés. Ils en ont fait à beaucoup de gens ici dans le village. » (Entretien du 19/04/2022). Elle relève là au moins deux défauts. Le premier c'est la variation sans explication des montants. Nicolas, 40 ans et autochtone marié du village sakara dans le département des Monts de lam (province du Logone orientale) fait le même constat lorsqu'il affirme qu'« On m'a donné au début 28 500f puis 15 000f pour les trois dernières fois. J'ai reçu donc en tout quatre fois » (entretien du 19/04/2022).

Le second défaut dans le dispositif de distribution que relève Grâce, c'est la qualité de la monnaie qui leur est servie au moment de la distribution. Elle dénonce l'utilisation de billets usagés difficiles à recycler dans les échanges localement parce que déjà amortis et entamés. Il y a ici un soupçon des agents de distribution de faire exprès pour les empêcher de jouir de leurs TM.

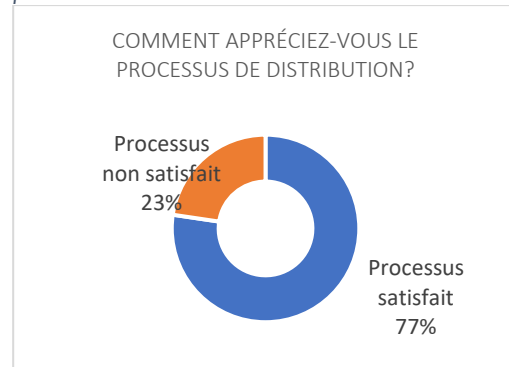
Ce n'est pas le seul défaut si l'on en croit les bénéficiaires. Luc relève un autre défaut spécifique à la province du Logone Oriental dans la distribution : « Parfois, on nous donne 20 000 et on nous demande de remettre 2000f. On ne sait pas si c'est un problème de monnaie ou c'est ce qui doit se faire mais c'est applicable à tous. » (Entretien, 17/04/2022). Ce qui suppose que la somme reçue c'est 18 milles francs CFA. Cette manœuvre amène les bénéficiaires à soupçonner l'intégrité morale des agents de distribution des TM. Surtout qu'il y a des bénéficiaires qui se plaignent de ne pas recevoir l'intégralité de ce qui leur avait été promis. C'est le cas des participants au focus group de retournés sous cash conditionnel à Bitoye (Monts du Lam, province du Logone oriental) qui soutiennent que : « Ils nous ont dit au début qu'ils allaient payer 1500f par jour et que chacun sera payé en fonction de ses jours de travail. Mais il y a des gens qui ont travaillé plus et on leur donne peu d'argent et il y en a aussi qui n'ont pas travaillé tous les jours mais qui reçoivent le même montant que ceux qui ont vraiment travaillé. C'est ce qu'on ne comprend pas. Aussi, ils viennent nous payer quand ils veulent et de fois, on reste longtemps sans être payé avant qu'ils viennent » (focus group, 17/04/2022). Il y a ici deux défauts au moins qui sont relevés. Le premier c'est la non-correspondance entre les montants d'argent reçus et le travail régulièrement effectué. Le second c'est l'irrégularité des paiements. Ce sont les bénéficiaires des activités HIMO. Au-delà de toutes ces récriminations, le niveau d'information et de satisfaction des bénéficiaires figurent dans les graphiques ci-dessous.

Graphique 19 : Répartition des informateurs selon leur information au moment de la distribution des TM



Source : notre enquête

Graphique 20 : Répartition des informateurs selon l'appréciation du processus de distribution



Source : notre enquête

Dans le Logone oriental, 90% des bénéficiaires enquêtés affirment être régulièrement informés de la distribution des fonds. Ce taux est encore plus élevé à l'Est où 94% des bénéficiaires confirment cette même information. Quant à la satisfaction, 63% de bénéficiaires dans le Logone oriental et 92% dans le Ouaddaï affirment être satisfaits du processus de distribution. Fort de toutes ces remarques liées au fonctionnement des TM, l'on a invité les informateurs à faire quelques suggestions pour améliorer les choses.

3.2. Suggestions à l'amélioration du fonctionnement des transferts monétaires

Les suggestions concernent toutes les étapes du processus. Au niveau de la sélection, beaucoup de personnes sont frustrées pour l'une ou l'autre raison. Ainsi, par exemple, l'un des participants au focus group de Hilé Déhiyé, commune de bardé, (département d'Assounga, province du Ouaddaï) a affirmé ce qui suit : « Non je ne suis pas satisfait de ces critères car ils choisissent au hasard et parfois aussi selon les affinités de ceux qui choisissent. Oui, ils choisissent les familles pauvres. Je ne connais pas les critères donc je ne peux rien dire sur ça. » (17/04/2022). Sa suggestion, c'est, dit-il : « Je voudrais qu'ils recommencent et prennent tout le monde, ensuite nous-mêmes on va leur dire qui est vraiment pauvre et il faut aider. J'aimerais qu'ils sélectionnent plus de personnes et ceux qui méritent vraiment. Ils ne vont rien changer même si on parle donc ils n'ont qu'à faire comme ils veulent. Il faut pour la prochaine fois choisir les parents et non les enfants qui sont bien valides » (focus group, 17/04/2022). Les participants au focus group de Tamam (Province du Ouaddaï) ont fait la même suggestion : « Il faut ajouter le nombre de bénéficiaires et il nous faut plus d'argent pour aussi vivre beaucoup mieux » (focus group, 17/04/2022).

C'est une critique similaire qui est faite par les participants au focus group des non-bénéficiaires du village Koutou 1, département du Nya pendé (Province du Logone Oriental). D'après eux, « Ils ont dit que l'aide concerne les plus pauvres mais il y en a qui sont très pauvres ici mais qui ne sont pas bénéficiaires. Certains n'ont même pas et ont des chèvres et des poulets à la maison mais qui en bénéficient également. Donc nous voulons à ce que le ciblage soit mieux fait pour que nous puissions en bénéficier aussi » (focus group, 22/04/2022). Ce sont tous ces défauts dans le processus de sélection des bénéficiaires qui amènent certains informateurs à soutenir que les personnes qui ont été sélectionnées sont tout simplement chanceuses. Le fait de considérer qu'il s'agit d'une chance indique deux choses au moins. Premièrement, cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ne croient pas à l'objectivité et à l'intégrité de l'opérationnalisation des critères de sélection retenus. Cela peut aussi signifier que les non-bénéficiaires n'ont qu'une connaissance sommaire du moins approximative des critères de sélection pour être bénéficiaire du cash transfert.

L'une des choses que l'on a observées comme défaut dans la distribution du cash transfert, c'est l'instabilité du montant que perçoivent les bénéficiaires. Cette fluctuation des montants d'argent distribués ne permet pas de vérifier si c'est vraiment ce qui était prévu. Si la fluctuation est la règle, il manque une communication à ce sujet pour rassurer. En plus cette fluctuation ne permet pas aux bénéficiaires de faire des projections pour un usage maximal de cet argent. Autre problème mis en évidence dans cette analyse critique de la distribution des TM, c'est celui de l'irrégularité de cette dernière à telle enseigne que les bénéficiaires n'arrivent pas à planifier leurs activités en fonction du moment retenu. La suggestion c'est que la distribution doit avoir une périodicité et il faut autant que faire se peut la respecter. Luc donne une idée de la situation de confusion dans laquelle se trouvent les bénéficiaires : *« Le montant que nous recevons n'est jamais le même et on ne comprend pas pourquoi. Ce sont les agents de transfert eux-mêmes qui viennent nous le remettre. On ne reçoit pas ça tous les mois. De fois, ça peut faire 5 mois ou 6mois et ou ça dépasse même avant qu'ils ne viennent. Ce sont les agents eux-mêmes qui remettent souvent l'argent et non nos chefs ici. Les chefs ne font que les accompagner. »* (Entretien, 17/04/2022). Pour corriger ce défaut d'irrégularité, Jean-Pierre, jeune bénéficiaire de 34 ans, suggère ce qui suit : *« Nous voulons une aide constante pour développer nos activités champêtres et qu'elle soit un peu plus régulière. Nous voulons également des dons en nature surtout pendant les moments sèches car ce qu'on achète avec l'argent de transfert monétaire n'est pas suffisant. »* (Entretien, 22/04/2022).

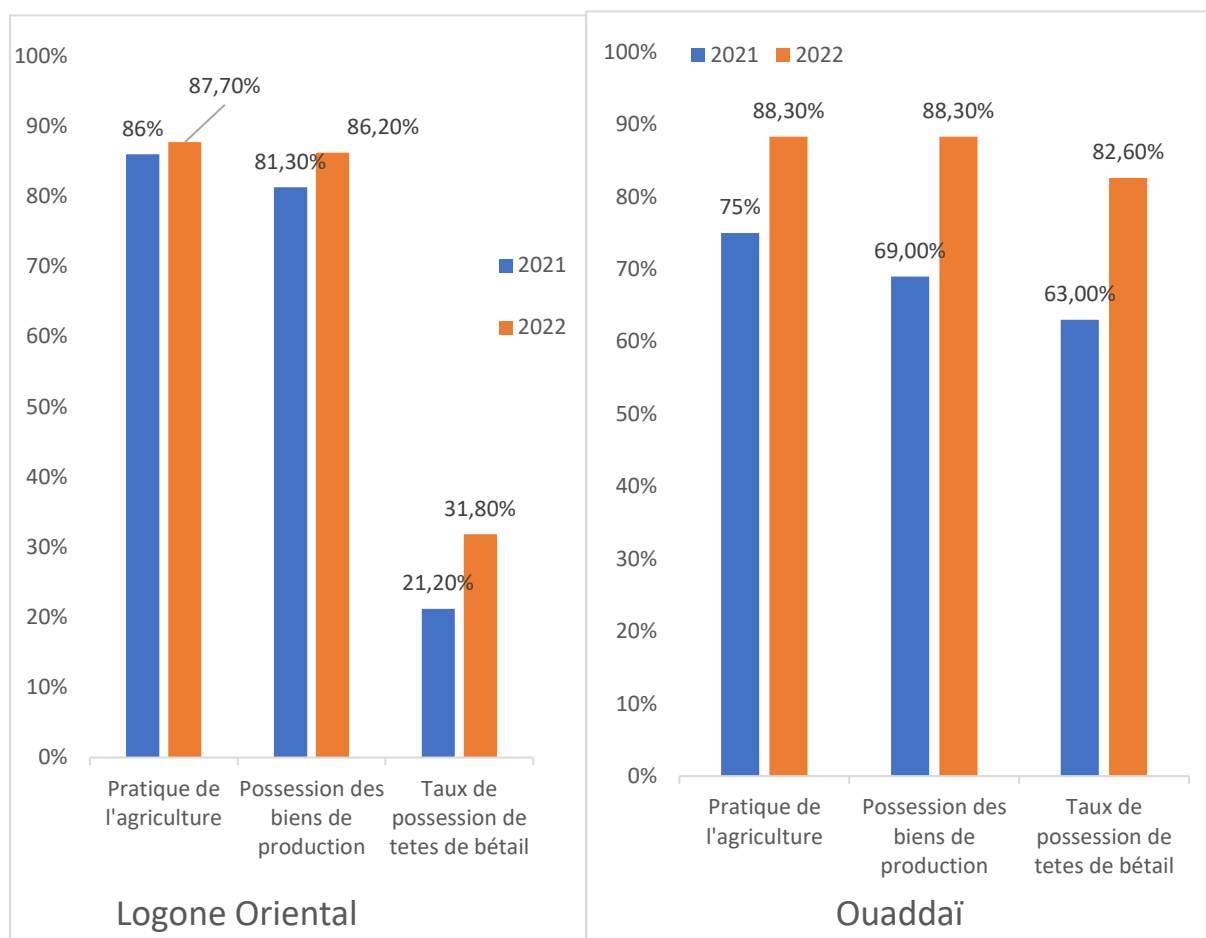
En marge de ces suggestions, les développements au sujet des incidences de la distribution des TM aux membres de certains ménages ont apporté la preuve qu'il ne suffisait pas que son confort financier soit amélioré pour que cela oriente automatiquement les bénéficiaires à inscrire leurs enfants à l'école formelle. L'on a même plutôt constaté un décalage entre l'enrôlement des parents dans les TM et l'accès de leurs enfants au service social de base que constitue l'école formelle. Or, les objectifs des programmes de TM c'est d'améliorer l'accès aux services sociaux de base des populations vivant sous la menace de la précarité. Ce qui suggère que les TM doivent être accompagnés d'aspects non-financiers telle la sensibilisation des parents pour éviter de compromettre leur devenir.

Conclusion

La présente étude a mis en relief nombre d'effets positifs induits par les opérations de transfert monétaire effectuées dans les provinces cibles. Au niveau communautaire, les appuis en termes de transferts conditionnels et inconditionnels se sont traduits par des changements positifs observés sur le fonctionnement des marchés locaux. Non seulement le volume des ventes s'est accru grâce aux montants injectés dans l'économie locale, la diversification des articles consécutive à la forte demande a été relevée par les informateurs. Au niveau des ménages bénéficiaires, des améliorations conséquentes en termes de prise en charge des besoins ont été relevées aussi. Les ménages non bénéficiaires ont reconnu l'impact positif de la présence de ce type d'appui (TM) dans les localités ciblées, comme le reconnaissent avec pertinence les participants au focus group réalisé avec les non bénéficiaires du village de Sakara dans le Mont de Lam : « Depuis la distribution du Cash, les bénéficiaires vivent de plus en plus mieux. Ils payent régulièrement les frais de scolarité de leurs enfants, se soignent normalement et construisent des belles maisons. Ils investissent beaucoup dans le commerce, l'agriculture et de l'élevage et apprennent à économiser aussi. Et ce sont les bonnes choses pour notre village entier » (Focus group, 19/04/2022). Il y a donc une modification de la structure locale de la consommation.

Une comparaison dans le temps permet de relever quelques avancées à inscrire au mérite des TM. En effet, certaines rubriques renseignées durant les deux phases de l'étude démontrent une nette progression. C'est le cas de la pratique de l'agriculture qui connaît dans les deux provinces une augmentation auprès des ménages bénéficiaires : dans le Logone oriental, 86% pratiquaient l'agriculture en 2021 alors que 87,7% s'y adonnent en 2022. Il en est de même pour le Ouaddaï où 75% des ménages bénéficiaires pratiquaient l'agriculture en 2021, alors que la situation s'est améliorée en mettant ce taux à 88,3% en 2022. La possession des biens de production connaît aussi une hausse aussi bien dans le Logone Oriental que dans le Ouaddaï, en passant respectivement de 81,3% à 86,2% et de 69% à 88,3% entre 2021 et 2022. Il en est de même du taux de possession de têtes de bétail qui passe de 63% à 82,8% à l'Est et de 21,2% à 31,8% au Sud en une année. Les graphiques ci-dessous mettent en exergue ces comparaisons dans le temps et par province.

Graphique 21: Comparaison dans le temps des effets des transferts monétaires dans le Logone Oriental et du Ouaddaï



Source : notre enquête de terrain

Cependant, certaines composantes de la vie des bénéficiaires connaissent des disparités dans les deux provinces de l'étude. C'est le cas de la pratique de l'activité salariale qui connaît plutôt une tendance baissière. Dans le Logone, elle était à 40% en 2021 alors que la situation en 2022 est de 27,5%. Dans le Ouaddaï, c'est plutôt l'effet inverse même si la progression est très petite : 13% à 13,6% en un an. On peut relever aussi le développement des AGR qui connaît une tendance baissière dans les deux provinces, passant de 31% à 26,5% dans le Logone Oriental et de 9% à 8,4% dans le Ouaddaï en un an. En fin, une autre disparité est liée à la possession des parcelles de terre qui passe de 34% à 36,4% dans le Ouaddaï et de 78,8% à 67,8% en un an dans le Logone Oriental. Ces fluctuations des taux dans le temps figurent dans le tableau suivant :

Tableau 13: Résumé des indicateurs entre 2021 et 2022

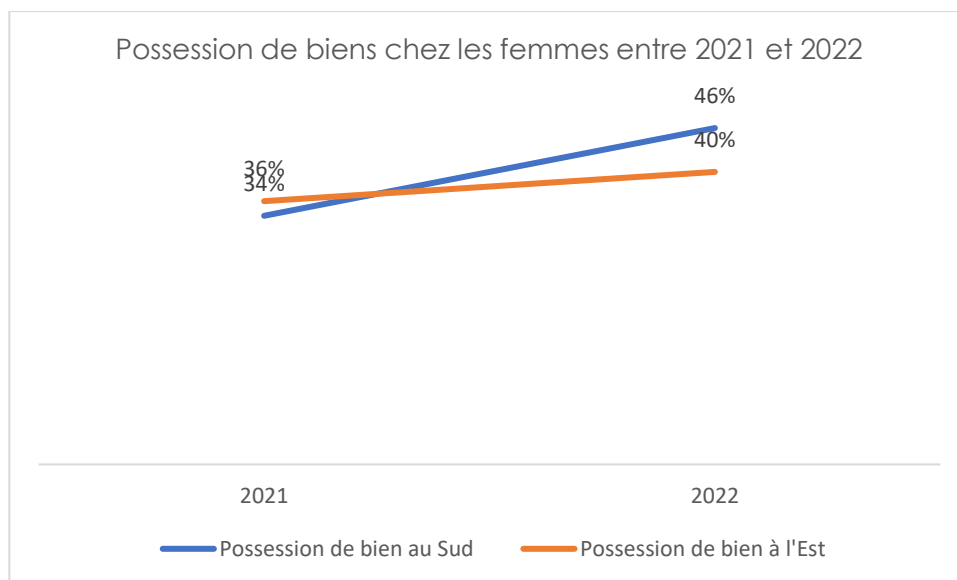
Indicateurs de suivi		Logone Oriental		Ouaddaï	
		2021	2022	2021	2022
I.1	Activité procurant un salaire (cash ou nature) hors de votre ménage	40%	27,5%	13%	13,6%
I.2	Exploitation des entreprises non agricoles	31%	26,5%	9%	8,4%
I.3	Revenu brut de l'entreprises (XAF)	22 321	19 423	26 610	51 259
I.4	Temps moyen d'existence de l'entreprise	4,76	5,51	4,2	8,98
I.5	Pratique de l'agriculture	86%	87,7%	75%	88,3%

I.6	Vente de produits issus de l'agriculture	44%	51,4%	40%	26,8%
I.7	Possession de parcelle de terre	78,80%	67,8%	34%	36,4%
I.8	Temps moyen de possession de la parcelle	6,2	3,04	13,16	3,04
I.9	Possession de biens de production	81,30%	86,2%	69%	88,3%
I.10	Possession moyenne de bien de production	2,35	2,02	1,79	1,66
I.11	Possession de têtes de bétail	21,20%	31,8%	63%	82,8%
I.12	Possession moyenne de tête de bétail en 2021	3,07	3,04	4,65	3,04
I.13	Fréquentation scolaire	82,70%	79,2%	45%	57,3%
I.14	Fréquentation de centre santé	85,50%	82,6%	66%	75,5%
I.15	Part de l'alimentation dans les TM	62,90%	56,9%	80%	62,1%

Source : données issues de l'enquête de terrain.

Les résultats de l'étude mettent aussi en exergue les effets positifs sur les dynamiques sociales au sein de chaque communauté. D'abord, les femmes ont pu négocier une amélioration de leur statut en tant que cadets sociaux, notamment à travers leur contribution à la prise en charge des besoins familiaux, ce qui constitue un soulagement pour leur mari et confère un certain respect au foyer. Les réfugiés et retournés ont pu ressouder leurs liens sociaux avec les communautés d'accueil grâce aux moyens reçus et réinvestis dans l'économie locale. La capacité à acquérir les terres au lieu d'en emprunter constitue le soubassement de cette affiliation. Il en est de même des personnes désœuvrées auparavant et, grâce au soutien monétaire, arrivent à se relever économiquement et socialement pour se hisser au niveau des personnes « ordinaires ». Les trajectoires sociales sont ascendantes pour la plupart des personnes ayant bénéficié de l'aide monétaire. Ce qui permet de dire que la distribution des TM va plus loin qu'une simple opération financière. Entre autres évolutions, le graphique suivant nous permet d'apprécier celle de la possession des biens de production chez les femmes qui est positive :

Graphique 22: Possession des biens de production chez les femmes



Source : notre enquête de terrain

En termes d'impact des TM sur l'utilisation des services sociaux de base, un certain équilibre a été construit grâce à l'appui monétaire. Si 69% des bénéficiaires et non bénéficiaires ont répondu positivement à la question concernant l'inscription des enfants à l'école, cet équilibre n'existait pas avant cet appui selon nombre de nos informateurs. De manière générale,

l'incidence des TM sur la prise en charge des besoins de l'éducation et de la santé est positive. Très peu de bénéficiaires ont pu développer les activités génératrices de revenus avec les appuis financiers reçus (10% des répondants dans chacune des provinces). Ce qui permet de recommander ce genre d'initiative à une grande échelle au niveau national.

Enfin, sur le plan de la cohésion sociale, les résultats de la présente étude, à travers l'examen des rapports des bénéficiaires avec les mécanismes communautaires de sécurité sociale, montrent que la solidarité s'est plutôt renforcée grâce aux TM. Les bénéficiaires n'hésitent pas à partager leur argent avec les non bénéficiaires qui sont dans les besoins soit sous forme de prêt soit sous forme de don. On retient de nos informateurs que le sens de la solidarité manifestée par les différents bénéficiaires à l'égard des non bénéficiaires active la bienveillance sociale au sein des communautés. Dans l'ensemble, la cohésion sociale n'est pas menacée par les TM, elle s'est renforcée au contraire. Les programmes des TM sont donc importants pour les autres provinces du Tchad qui ne sont pas encore bénéficiaires.

Bibliographie

- Abélès M., 2006, *Politique de la survie*, Paris, Flammarion.
- Agier M., 2008, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion.
- Agier M. (éd.), 2014, *Un monde de camps*, Paris, La Découverte.
- Blanc (le) G., 2007, *Vies ordinaires, vies précaires*, Paris, Seuil.
- Blanc (le) G., 2011, *L'invisibilité sociale*, Paris, PUF (2^{ème} édition, la 1^{ère} édition date de 2009).
- Ela J.-M., 1994, *Restituer l'histoire aux sociétés africaines. Promouvoir les sciences sociales en Afrique noire*, Paris, l'Harmattan.
- INSEED. 2020, Quatrième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT4).
- Mauss M., 2003 (édition originale parue en 1950), « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in du même auteur, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Puf, pp. 143-279.
- UNHCR. 2019, Plan de Réponse Pays pour les Réfugiés.
- UNOCHA. 2020, Plan de Réponse Humanitaire.

Annexe : Suite de l'approche méthodologique

Tableau 14 : Récapitulatif de l'enquête

	Ménages bénéficiaires		Ménages non bénéficiaires		Total enquêtes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces						
Logone Oriental	506	53%	457	47%	963	52%
Ouaddaï	478	53%	422	47%	900	48%
Départementis						
Nya Pendé	385	57%	289	43%	674	36%
Mont de Lam	121	42%	168	58%	289	16%
Assoungha	285	55%	233	45%	518	28%
Ouara	193	51%	189	49%	382	21%
Sexe						
Masculin	241	44%	301	56%	542	29%
Féminin	743	56%	578	44%	1321	71%
Statut du ménage						
Hôte	762	55%	614	45%	1376	74%
Réfugié	106	39%	163	61%	269	14%
Retourné	109	53%	96	47%	205	11%
PDI	7	54%	6	46%	13	1%

N = 1863

Tableau 15: Récapitulatif des entretiens réalisés

Province du Logone Oriental			
Département de Mont de Lam			
Sexe	Entretiens individuels		Focus Group
	Non bénéficiaire	Bénéficiaires	
Femme	1 Retournée	2 Retournée	1 FG mixte avec les bénéficiaires
		1 Réfugiée	1 FG mixte avec les non bénéficiaires
Homme		1 Hôte	
		1 Retourné	
	2 Hôtes	8 Hôtes	
Sous - total	3	13	2
Département de la Nya-Pendé			
Sexe	Non-bénéficiaires	Bénéficiaires	
Femme	2 retournées	5 hôtes	1 femme non-bénéficiaire
		1 réfugiée	
Homme	1 retourné		1 homme-bénéficiaire
	2 hôtes	8 hôtes	
Sous - total	5	14	2
Sous - total Logone oriental	35		4
Province du Ouaddaï			
Département de Ouara			
Sexe	Non bénéficiaire	Bénéficiaires	
Femme	4 hôtes	7 hôtes	1 FG des bénéficiaires (mixte)
Homme	3 hôtes	3 hôtes	
Sous - total	7	10	1
Département d'Assoungha			
Sexe	Non bénéficiaire	Bénéficiaires	
Femme	5 hôtes	9 hôtes	6 FG des bénéficiaires
	1 réfugiée	3 réfugiées	
		1 déplacée	
Homme	11 hôtes	7 hôtes	9 FG des non bénéficiaires mixtes
Sous - total	17	20	15
Sous - total Ouaddaï	54 entretiens individuels		16 focus group

Source : données issues de l'enquête de terrain, avril 202